

Lj+ **LECTURE JEUNESSE**
Essais - études - enquêtes



**BIBLIOTHÈQUES
& PUBLICS SCOLAIRES T.2**
**LES ACCUEILS DE CLASSES
« INNOVANTS » EN BIBLIOTHÈQUE**

BIBLIOTHÈQUES & PUBLICS SCOLAIRES T. 2

**LES ACCUEILS DE CLASSES « INNOVANTS »
EN BIBLIOTHÈQUE**

ANALYSE

SOMMAIRE

QUE RETENIR DE CETTE ENQUÊTE ?

LES PRINCIPALES QUESTIONS	6
ENTRETIEN AVEC LUCILE TRUNEL	6
LES POINTS CLÉS	8
POURQUOI « L'ACCUEIL DE CLASSES » ?	8
UN « PARTENARIAT PÉDAGOGIQUE »	8
UN RAPPORT COMPLEXE	8
LA FORMATION POUR UN « PACTE » PÉDAGOGIQUE	9
LA « MÉDIATION PERMANENTE »	9
QUI ACCUEILLE-T-ON ?	10
DES TENSIONS MULTIPLES	10
L'ÉVALUATION	10
« INNOVER » OU NE PAS INNOVER, EST-CE LA QUESTION ?	10

L'ENQUÊTE

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?	13
« AU COLLÈGE/LYCÉE, ON LES PERD »	13
L'OBJECTIF DE L'ENQUÊTE	13
SA MÉTHODE	13
DRESSER UN PANORAMA DES ACCUEILS DE CLASSES	14
DÉFINIR « L'ACCUEIL DE CLASSES » ?	14
« L'ACCUEIL DE CLASSES »	15
DÉFINITIONS, DÉROULEMENT, REPRÉSENTATIONS	15
LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE CLASSES EN BIBLIOTHÈQUE	15
LES ÉTAPES D'UN DISPOSITIF D'ACCUEIL DE CLASSES	16
La construction de l'offre	16
Le recueil des besoins et le travail préparatoire	17
Les modalités de l'accueil	17
LE PROJET « MÉTIER DE BIBLIOTHÉCAIRE ET CIRCUIT DU LIVRE » : EXEMPLE DE LA VISITE D'UNE CLASSE DE 1 ^{re} PROFESSIONNELLE	17
L'organisation des séances	18
Les attentes des bibliothécaires : « l'encadrement de la classe » par les enseignants	18
DES ANIMATIONS LUDIQUES MAIS SÉRIEUSES	18
L'ADAPTATION AUX PUBLICS (PRIMAIRE/COLLÈGE/LYCÉE)	19
L'ÉVALUATION PAR « FEEDBACK » DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS	19
TENDANCES STATISTIQUES : LES CLASSES ACCUEILLIES EN BIBLIOTHÈQUE	21
PLUS DE CLASSES DE PRIMAIRE ACCUEILLIES	21
PLUS D'ACCUEILS EN PRÉSENCE D'UN « RÉFÉRENT ADO »	23
DES CLASSES DU SECONDAIRE ACCUEILLIES PONCTUELLEMENT OU UNE FOIS PAR AN	24
L'ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE AU COLLÈGE	24
PARTENARIATS : LE RÔLE PRIMORDIAL DES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES	25
CE QUE NOUS APPRENNENT LES ACCUEILS DE CLASSES DU SECONDAIRE	27
LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	27
Une durée courte (moins d'une heure)	27
Moins de trois heures de préparation	27
Les agents mobilisés : « un binôme jeunesse »	28
LE RÔLE DES ENSEIGNANTS VU PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES	28

UNE ÉVALUATION RAPIDE, SOUVENT SUBJECTIVE	29
DES PROPOSITIONS RELATIVEMENT « INNOVANTES »	29
Les accueils dits « classiques » : visite des espaces et lecture à voix haute	29
« L'innovation ordinaire »	30
Les « incontournables » de l'accueil de classes	30
CINQ PRINCIPAUX TYPES D'ACCUEILS	31
Les prix littéraires	32
Les rencontres d'auteurs	33
Les « accueils numériques »	34
Les accueils « éducation aux médias » (EMI)	35
Les clubs ou comités de lecture	36
PORTRAITS PROFESSIONNELS	37
« JOUER AU BIBLIOTHÉCAIRE » : PORTRAIT D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE JEUNESSE	37
PORTRAIT D'UN BIBLIOTHÉCAIRE PASSIONNÉ PAR L'UNIVERS NUMÉRIQUE	38
PORTRAIT D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE « MÉTIERS DU LIVRE »	38
ÉTUDE DE CAS	39
L'ACCUEIL « PAR PROJETS » D'UNE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE	39
LES OBJECTIFS	40
L'ACCUEIL DE CLASSES ET « LE PRINCIPE DU GÂTEAU »	40
OFFRE COMBINÉE POUR LE PRIMAIRE, TRAVAIL PAR PROJETS POUR LE SECONDAIRE	40
LA REPRÉSENTATION PARTICULIÈRE DES PUBLICS ADOLESCENTS	41
DES ANIMATIONS ADAPTÉES AUX PUBLICS ET AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES	41
Exemple de déroulement d'un module consacré au <i>Petit Chaperon rouge</i> pour les classes de primaire	41
DES BILANS À CHAUD	42
CONCLUSION GÉNÉRALE	43
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE DE S. KELLNER	45
BIBLIOGRAPHIE DÉTAILLÉE D'A.-M. MERCIER	45
GRILLE D'ENTRETIEN BIBLIOTHÉCAIRES	49
NOTES	51

QUI SONT LES CONTRIBUTEURS DE CETTE ENQUÊTE ?

Une enquête de Lecture Jeunesse dirigée par Sonia de Leusse-Le Guillou, et menée en collaboration avec Stéphanie Kellner, docteure en sociologie au sein du laboratoire DYSOLAB de l'Université de Rouen, en Normandie. Les recherches de Stéphanie Kellner portent sur le numérique en bibliothèque et s'intéressent aux politiques publiques du livre et de la lecture, à la profession de bibliothécaire et à leurs publics.

Sonia de Leusse-Le Guillou est directrice de Lecture Jeunesse.

Conservatrice générale, Lucile Trunel, dont on peut lire l'entretien en ouverture, est directrice de la bibliothèque Forney à la Ville de Paris depuis 2015. Au sein du réseau des bibliothèques spécialisées parisiennes, elle met en œuvre un projet d'évolution de cet établissement à la fois patrimonial et de lecture publique, spécialisé dans les arts décoratifs, métiers d'art, arts graphiques.

Entre 1995 et 2014, elle a occupé plusieurs postes de chef de service à la Bibliothèque nationale de France (dont le Service Art), ainsi qu'à La Joie par les livres. Docteur ès langues et littératures anglophones, elle est actuellement Présidente élue du Comité permanent de la Section IFLA des Bibliothèques d'art.

Avec le soutien
du ministère de la Culture



En partenariat avec



QUE RETENIR DE CETTE ENQUÊTE ?
Sonia de Leusse-Le Guillou

LES PRINCIPALES QUESTIONS

ENTRETIEN AVEC LUCILE TRUNEL

Sonia de Leusse-Le Guillou : Au regard de votre expérience, qui a généralement l'initiative des « accueils de classes » ?

LT : En prenant mon poste à « La Joie par les livres », j'avais découvert que la demande provenait moins de l'Éducation nationale que des bibliothèques. À Clamart, l'essentiel de l'action culturelle passait par les accueils de classes. Il y avait une forte volonté de partenariat local.

SLG : Quel regard portez-vous sur cette pratique ?

LT : Je dirais que cela fonctionne quand il y a cette solide volonté de partenariat de part et d'autre. Si l'enseignant n'est pas convaincu de l'intérêt de la démarche et si la visite n'est pas préparée en concertation avec le bibliothécaire, elle n'aura aucun intérêt. Ce sera de « l'occupation de temps de cerveau », du gaspillage d'énergie. Perplexe, je me suis beaucoup interrogée sur cette pratique. Je constatais un décalage entre, d'un côté, la très forte mobilisation que cela imposait à mes collègues (les plannings en début d'année, les calages de rentrée très chronophages, l'adaptation nécessaire à tous les niveaux), de l'autre, un résultat aléatoire selon les enseignants. Pour parler plus crument, je pense qu'il existe un risque d'être usé par ces accueils de classes parfois à la chaîne, comme c'était le cas parfois à « La Joie par les livres ». Ce sont des projets très lourds à mettre en place. Les sections jeunesse peuvent être confrontées à des problèmes majeurs de répartition du temps et de ressources humaines.

SLG : Qu'avez-vous retenu de votre expérience au service de l'Action pédagogique de la Bibliothèque nationale de France (BnF) ?

LT : L'Action pédagogique avait la volonté d'innover et de modéliser des projets. Cependant, je me suis vite aperçue que, croyant être inventif et souhaitant inspirer des idées aux autres, le service reposait sur une routine d'accueils de classes autour des expositions de la BnF, ce qui me semblait tout à fait insuffisant. Pourtant, accueillir les classes exigeait le travail extrêmement important d'une équipe très investie et entièrement dévouée à cette activité et aux stages de formation des enseignants. Nous étions presque les commissaires pédagogiques des expositions, pour lesquelles nous concevions des

visites, des documents, des livrets-jeux, etc., et parfois même des ateliers autour de la thématique concernée. La « trace » que nous arrivions à laisser au travers des documents remis aux enseignants était, à mon avis, l'aspect le plus pertinent de ces accueils. Je pense par exemple aux fiches pédagogiques, aux documents que nous produisions à destination des enseignants, qui pouvaient resservir pour d'autres accueils de classes.

SLG : Qu'avez-vous essayé de changer ?

LT : J'ai insisté pour créer ce que j'appellerais de la « médiation permanente » autour des points forts de l'établissement, de ses thématiques : ce qui caractérise la BnF, par exemple, c'est l'histoire du livre avant tout, celle des médias, des supports. Nous avons donc essayé de développer de tels ateliers à travers la découverte de livres d'artistes, de carnets de voyage anciens, d'atlas... L'idée était de mettre en avant ce qui faisait la particularité du lieu et de ses ressources, avec une grande attention portée à la cohérence scientifique et intellectuelle de nos activités adaptées à chaque niveau. C'était, cette fois, très satisfaisant même si cela demandait de gros moyens. Mais, là encore, l'action n'avait de sens que si l'enseignant était partie prenante, voire « accro », et à terme, un « fidèle » de l'action pédagogique et de ses formations.

SLG : Dimension centrale, la formation des enseignants n'est-elle pas souvent oubliée ?

LT : Oui, les accueils de classes sans formation ou sans échanges pédagogiques avec les enseignants sonnent creux.

SLG : Y a-t-il des accueils de classes « réussis » en bibliothèque, et si oui, sur quels critères ?

LT : Si les enfants se souviennent de leur visite à la bibliothèque, s'ils ont découvert un univers différent de celui de l'école, un espace dans lequel ils ont pu se tenir sans se faire réprimander, et surtout, s'ils ont pu avoir une rencontre avec un document ou une personne qui raconte une histoire, alors, je pense que c'est une réussite. Il faut faire comprendre aux enfants que le patrimoine, les collections qu'ils découvrent, sont à eux, et qu'ils pourront s'en emparer quand ils le voudront. Pour cela, il doit y avoir eu un échange, ce qui est, hélas, trop rare. Or les enfants, surtout les adolescents, sont souvent « traînés » dans un établissement, sans avoir eu la moindre préparation. Cela ne peut générer que de la frustration de part et d'autre. Si l'enseignant, en revanche, les a préparés et qu'il y a eu un partenariat pédagogique, cela change tout.

SLG : Ce partenariat pédagogique doit-il se dérouler dans le temps ?

LT : C'est l'idéal mais cela n'arrive pratiquement jamais. À la bibliothèque Forney que je dirige, nous participons depuis plusieurs années au programme de la Ville de Paris, « L'art pour grandir ». Dans ce cadre, nous avons notamment collaboré avec la Maison de Victor Hugo. C'est un travail en profondeur, dans le temps, puisque nous recevons plusieurs classes sur cinq ou six séances chaque année, avec un atelier, une visite, etc. La collaboration est très riche et nourrissante pour les enseignants et les intervenants comme pour les médiateurs du musée ou les différents professionnels de la bibliothèque : dans un lieu patrimonial comme Forney, peuvent intervenir des restaurateurs, des personnes en charge de la conservation ou du conditionnement des documents. Cela donne l'occasion aux enfants d'approcher l'objet-livre de manière très concrète.

SLG : Pour instaurer ce partenariat pédagogique, l'accueil de classe ne devrait-il pas d'abord reposer sur une séance bibliothécaire-enseignant, avant d'être destiné aux enfants ?

LT : Tout à fait. Plus qu'une rencontre ponctuelle, le partenariat pédagogique doit se développer sur une année, idéalement sur plusieurs. Lorsqu'il y a une volonté commune, alors, l'enseignant peut être formé sur la longueur. Trois journées réparties dans le temps permettent par exemple d'expliquer en quoi consistent les missions d'une bibliothèque, son rôle, de transmettre quelques notions sur l'histoire du livre. Si les enseignants eux-mêmes ne comprennent pas à quoi sert une bibliothèque, ils ne pourront pas impliquer leur classe lors d'un accueil ! Je parle en tant que fille d'enseignants, issue d'une famille d'enseignants. Certes, c'était une autre époque, mais mes parents enseignants ne fréquentaient pas les bibliothèques. Ce ne serait jamais venu à l'idée de ma mère, pourtant dynamique et excellente professeure de français, d'y emmener ses élèves. Elle les conduisait au théâtre, à l'opéra, mais pas en bibliothèque.

SLG : Plus on prépare leur venue, moins on peut accueillir de classes. Comment concilier cette nécessité avec une logique quantitative ?

LT : Nous sommes pris en tension entre la satisfaction d'un projet bien mené en partenariat et la frustration de ne pas pouvoir l'étendre à un plus grand nombre de jeunes. Nos actions déployées dans le cadre de « L'art pour grandir » ne touchent que deux ou trois classes dans l'année, une cinquantaine d'enfants privilégiés qui

ont découvert un musée, une bibliothèque, et pu créer une œuvre ensemble. C'est effectivement aberrant. Pour des raisons pratiques évidentes, les premiers à en bénéficier sont les jeunes à proximité de l'établissement : très pris, les enseignants se déplacent plus facilement dans un périmètre proche de leur école. Mais on nous demande aussi de répondre à des accueils à la chaîne pour des publics dits « du champ social ». Deux injonctions contradictoires se télescopent donc : développer un partenariat vs accueillir le plus de jeunes possibles. Or nous n'avons pas les moyens correspondants.

SLG : Les bibliothécaires doivent être ici des médiateurs des collections. Pourtant, ils souffrent parfois d'un manque de reconnaissance au sein des bibliothèques.

LT : Oui, leur statut n'est pas toujours bien perçu, parfois même en interne, comme s'ils détournaient le « vrai » métier de bibliothécaire. Cela peut être très démotivant pour eux. On peut même leur reprocher de ne pas « faire de service public », alors que les accueils qu'ils conduisent sont entièrement au service des publics ! Certains préfèrent rejoindre les musées où leur métier est reconnu. En bibliothèque, c'est encore aléatoire, même si les sections jeunesse ont l'habitude des actions en direction des jeunes. Cette question du personnel dédié ne se pose pas seulement pour la présence de médiateurs dans les accueils de classes : la spécificité du travail des collègues chargés d'exposition dans les bibliothèques n'est pas du tout reconnue non plus. Et ils se débrouillent souvent avec des bouts de ficelles ! Le manque de moyens joue beaucoup face à la diversification des demandes : numérisation des collections, communication à distance, et accueils de classes dans les espaces en même temps...

SLG : Quel mode d'évaluation prédomine ?

LT : L'évaluation quantitative est la plus répandue et la plus attendue : nous devons fournir « du chiffre », parfois au détriment des contenus et de ce qui peut se passer concrètement sur le terrain. C'est très déroutant quand on est préoccupé par la cohérence de ses actions pédagogiques. J'ajoute qu'il y a parfois une méconnaissance des actions de terrain menées par la bibliothèque. Je l'ai expérimenté, les meilleurs médiateurs ne sont pas forcément ceux qui savent le mieux mettre en valeur ce qu'ils ont fait. Ils ont beaucoup à apporter, peuvent témoigner sur des tas de sujets de vive voix. Il n'est cependant pas évident de rapporter par écrit une action, d'en faire une synthèse ou un bilan analytique. Là encore, c'est une question de formation.

LES POINTS CLÉS

POURQUOI « L'ACCUEIL DE CLASSES » ?

Une première remarque semble évidente mais nécessaire en ouverture : l'accueil de classes en bibliothèque n'est pas une finalité en soi. C'est un moyen. Reste à savoir son motif. Pourquoi, donc, accueillir des classes dans une bibliothèque ? C'est bien la question centrale à se poser. Quel est l'objectif de cet ou de ces accueil(s) ? C'est en y répondant que l'on peut arbitrer sur ceux que l'on décide de privilégier au détriment des autres. Car une chose est sûre, et cette enquête le montre bien, il est quasiment impossible d'accueillir toutes les classes de tous les établissements alentour. Et serait-ce vraiment pertinent ?

Les dispositifs « Rendez-vous en bibliothèque » ou « Lectures pour tous », dont l'analyse a permis la rédaction d'un guide pratique¹, reposaient sur une série d'actions menées dans le temps, conjointement, par un établissement scolaire et sa bibliothèque de proximité. Ce vadémecum portait sur le montage de projets en partenariat.

Sur le même modèle, on pourrait attendre un second guide édité par Lecture Jeunesse sur « les accueils de classes ». Ce serait mal comprendre leur rôle. Les visites ou, plus largement, la fréquentation des espaces de la bibliothèque dans les dispositifs précités, faisaient partie intégrante des projets. En ce sens, « les accueils de classes » sont une des modalités possibles des projets développés en partenariat entre des publics scolaires et une bibliothèque. Les mêmes questions surgissent en amont : à qui le projet est-il destiné, dans quel but, qu'attend-on de cette action à court, à moyen ou long terme, comment la mener, avec qui... ? On retrouve bien toutes les questions d'un partenariat, c'est-à-dire d'une collaboration entre plusieurs instances menant des actions dans un but commun.

UN « PARTENARIAT PÉDAGOGIQUE »

Ce partenariat n'est pas n'importe lequel. Lucile Trunel le qualifie de « partenariat pédagogique ». Cette expression synthétise en deux mots un ensemble de propositions et de présupposés tout à fait intéressants.

D'abord, elle rappelle que bibliothécaires et enseignants sont des partenaires, ce qui induit « une relation », entre des personnes qui ont « quelque chose en partage avec une ou plusieurs autres personnes² ». On voit bien l'intérêt de reconsidérer « les visites » de classes, qui pouvaient être assimilées à une déambulation autonome dans des espaces chargés de collections, en « accueils ». Le mot, en effet, renvoie à la manière de recevoir. On s'interroge alors : quelle est celle du bibliothécaire ? Se distingue-t-elle de celle de l'enseignant, et si oui, comment, pourquoi ? Ce glissement de terme, en lui-même, instaure un lien entre le bibliothécaire et l'enseignant, qui doivent se positionner l'un par rapport à l'autre.

Enfin, par « pédagogique », on entend qu'il s'agit de délivrer un contenu, un type d'instruction, adaptés à des enfants. Ce qui doit se traduire par la définition d'un objectif, central pour faire aboutir la démarche. Que veut-on transmettre, que veut-on faire passer ?

UN RAPPORT COMPLEXE

Les propos de Lucile Trunel, comme l'enquête, montrent bien que l'enjeu des « accueils de classes » se situent moins dans leur déroulement que dans leur préparation. Or, pour que cette phase soit efficiente, elle doit être réalisée en duo. Il faut la collaboration de l'enseignant, ou des enseignants, avec le ou les bibliothécaire(s). Certes, cela peut paraître évident. Mais la réalité du terrain prouve le contraire : éventuelle tendance consumériste des enseignants, visites standardisées et à la chaîne pour les bibliothécaires... Les dérives existent. Or, si cette collaboration en amont est si importante à rappeler, à ménager, c'est qu'elle ne va pas de soi. Elle fait resurgir :

- un statu quo parfois difficile à faire évoluer, avec des conflits de représentations entre enseignants et bibliothécaires, des complexes, des postures bien ancrées. L'ensemble repose souvent sur une méconnaissance réciproque du métier de l'autre ;
- un positionnement parfois trouble de la bibliothèque par rapport à l'établissement scolaire. Cela peut prendre la forme d'une opposition frontale (« la bibliothèque, ce n'est pas l'école ! ») peu féconde pour des jeunes qui vont aussi avoir besoin de travailler dans les espaces de la bibliothèque, d'y puiser de l'information, éventuellement des livres ou

des sites internet en lien avec les programmes scolaires... Lorsque la bibliothèque est l'annexe de l'école, à l'inverse, elle peut être assimilée à une extension du CDI sans que les enfants voient un intérêt particulier à y aller. Bref, on perçoit ici les limites d'une stratégie de positionnement de la bibliothèque par rapport à un établissement scolaire. La bibliothèque peut être un lieu protéiforme qui permet une grande diversité d'activités. Elle peut s'affirmer en tant que tel, sans avoir besoin de s'opposer à l'école pour exister ;

une opposition contreproductive entre deux conceptions de la lecture dont l'une serait savante et lettrée (école) et l'autre, ordinaire et plaisir (bibliothèque). D'une part, au lieu d'essayer de les réduire, cette posture erronée creuse les écarts déjà existants entre les lectures scolaires, patrimoniales des jeunes et celles qu'ils pourraient choisir. D'autre part, c'est postuler que tous les jeunes prennent du plaisir à lire, et, présumé associé à cette représentation, à lire de la fiction. Or, une grande partie des jeunes n'éprouve pas un tel « plaisir » à la lecture de fictions, à la lecture de livres en général. Ce qui ne signifie pas qu'ils ne trouvent pas d'autres types de gratifications à la lecture. Mais c'est en réduire le champ et exclure une partie des lecteurs par ceux-là mêmes qui visent au contraire à promouvoir la fréquentation de la bibliothèque.

Être différent, complémentaire, ne veut pas dire opposé. Bibliothèques et établissements scolaires ne doivent pas régler des comptes mais compter les uns sur les autres. Et c'est bien ce qui est à l'œuvre dans une grande partie des accueils de classes.

LA FORMATION POUR UN « PACTE » PÉDAGOGIQUE

Comme Lucile Trunel le mentionnait, l'Action pédagogique de la BnF déploie également un volet « formation ». Il est non seulement question de mieux faire comprendre le rôle de la bibliothèque, ses usages, l'étendue de ses ressources, mais également, l'histoire des médias. Bien sûr, toutes les bibliothèques n'ont pas les moyens de la BnF et ne vont pas ouvrir de stages dédiés.

Cependant, chacune pourrait s'interroger sur sa façon de concevoir un accompagnement des enseignants, en amont. Comment leur permettre d'exprimer leurs éventuels besoins, par quels moyens passer ? Comment concevoir une offre de

formation légère, un temps d'échanges « pédagogiques » qui puissent répondre à des manques ? Car la formation est essentielle pour mener des projets fiables, pérennes. Elle fait partie du temps de préparation. Mais ce qui vaut pour les enseignants serait aussi tout à fait utile aux bibliothécaires : comment exprimer ses besoins vis-à-vis des enseignants ? Comment mieux comprendre et connaître leurs programmes, leurs attentes, leurs apports éventuels pendant les accueils, au-delà de la gestion disciplinaire de la classe, somme toute assez réductrice ? Comment, plus largement, reposer sur les compétences des uns et des autres pour préparer et mener les accueils de classes ?

C'est en répondant à cette question que l'on peut établir une sorte de « pacte » pédagogique. C'est-à-dire un projet participatif, dans lequel chacun apporte ses compétences et/ou ses connaissances (animation de groupe, connaissance d'un domaine, d'un secteur, compétences artistiques...) dans un but commun. Avec cette particularité que le pacte ne serait pas limité à un partenariat ponctuel : c'est une modalité de collaboration. Une fois mise en place, elle est pérenne, adaptable à des niveaux de classes et des contenus différents. C'est, pour décliner un terme utilisé par Lucile Trunel, une forme de « médiation permanente ».

LA « MÉDIATION PERMANENTE »

Tel est l'un des enjeux soulevés dans l'entretien qui précède. Le facteur « temps » est une composante majeure des « accueils de classes » : temps des jeunes sur place, mais aussi, on l'a vu, temps de préparation en amont des séances. Pour se renouveler, pour rester attractif dans une logique de séduction de la bibliothèque envers les publics qu'elle cherche à conquérir (enseignants et jeunes), la bibliothèque peut être tentée de renouveler son offre d'accueils en lien avec des événements saisonniers (semaine de la presse, printemps des poètes...), l'actualité, etc. Le risque est alors de se perdre dans une course effrénée de production de contenus éphémères. C'est là un point de tension certain pour la structure, qui doit se renouveler pour maintenir l'intérêt d'interlocuteurs et de partenaires récurrents tout en évitant de se disperser. L'enjeu de la « médiation permanente » est de permettre l'évolution de modalités d'actions tout en reposant sur la valorisation de ce qui fait la spécificité, la force des ressources de l'établissement.

QUI ACCUEILLE-T-ON ?

On l'a compris, si les accueils de classes sont destinés aux enfants et aux adolescents (dans une moindre mesure pour ces derniers, comme le révèle l'enquête), ils doivent aussi inclure les enseignants de toutes les matières. Or la pratique de la lecture n'est pas communément répandue dans toutes les disciplines. Rares sont les projets transversaux incluant la lecture de livres et de supports divers dans les établissements scolaires, où c'est le plus souvent l'affaire du professeur de lettres.

En collaborant en amont avec les professeurs, les bibliothécaires contribueraient à la réintégration de la lecture au cœur de toutes les disciplines. Indirectement, ils toucheraient à long terme d'autres jeunes, qui ne fréquentent pas les comités de lecture, n'apprécient pas la littérature, mais sont, pour autant, des lecteurs qui s'ignorent sur des tas de sujets divers.

Les bibliothécaires ont ici un rôle important à jouer pour faire valoir leurs collections, valoriser leurs ressources et leurs compétences complémentaires à celles des enseignants dans des domaines variés. C'est d'autant plus important que les accueils de classes ont souvent pour objectif de faire apparaître la bibliothèque comme un lieu de ressources, un lieu dans lequel ils souhaitent inviter les jeunes à revenir : or, c'est en prenant en compte la diversité des centres d'intérêt des enfants et des adolescents, la diversité des supports et des genres de lectures, qu'ils ont une opportunité d'y parvenir.

DES TENSIONS MULTIPLES

L'analyse des accueils de classes soulève des tensions multiples dont nous avons cité quelques-unes précédemment. De façon concrète, sans budget dédié, contraint par un personnel restreint, l'accueil est forcément sujet à des frictions entre demandes politiques et possibilités concrètes, arbitrage de la direction vs celui des personnels ou inversement. Il tend également à montrer l'importance du rôle des « médiateurs », aux compétences complémentaires à celles des bibliothécaires. Certains d'entre eux n'y voient qu'un poste hybride, le dévaluent – sans doute par crainte d'un glissement du métier, pourtant déjà amorcé, des collections vers plus de médiation. D'autres au contraire leur font porter la charge de toutes les actions culturelles et artistiques de la

bibliothèque, au risque de les systématiser en les privant de réflexivité.

Mais la tension la plus forte réside dans le choix cornélien entre la volonté d'accueillir une grande diversité d'enfants et d'adolescents ou un petit nombre d'entre eux à travers un projet construit. La meilleure façon de sortir de ce dilemme est sans doute de se concentrer sur l'élaboration d'une « médiation permanente ». Quelle pourrait être « la médiation permanente » de la bibliothèque ? Quelles actions de formations, quels échanges pédagogiques engager pour fidéliser les enseignants sur le long terme ? Cela ne veut pas dire qu'ils doivent revenir avec toutes leurs classes tous les ans, bien au contraire : fidélisés dans une démarche collaborative au travers de laquelle ils trouvent aussi un intérêt, ils accueillent les ressources ou les bibliothécaires au sein de l'établissement scolaire (le « hors les murs »), ou sont eux-mêmes des passeurs auprès des élèves qui ne pourront pas être accueillis sous forme de groupes-classes en bibliothèque.

L'ÉVALUATION

L'évaluation est centrale dans de telles démarches, précisément parce qu'elles sont chronophages et engagent la direction et le personnel dans des voies différentes selon les objectifs suivis. Mais on ne s'attardera pas sur cette question déjà traitée dans le guide pratique sur le partenariat. L'enquête pointe à nouveau le manque d'évaluation qualitative des projets. Celui-ci est lié au manque d'objectifs – et d'indicateurs attendants – clairement déterminés en amont. Nous insisterons en revanche sur les propos de Lucile Trunel : l'écart que l'on constate parfois entre la réalisation concrète des projets et leurs bilans. Souvent descriptifs plus qu'analytiques, ces derniers ne rendent pas forcément compte de la complexité des données, des avancées d'un projet qui peut être remarquable. Ce n'est donc pas l'action qui est à remettre en cause ici, mais la capacité à capitaliser sur ce qui a été entrepris. Il s'agit de compétences différentes, spécifiques, qui ne vont pas de soi mais s'apprennent. Là encore, c'est bien dans la formation que se trouve la clé de voûte de l'évaluation.

« INNOVER » OU NE PAS INNOVER, EST-CE LA QUESTION ?

Une dernière tension notable appelle quelques commentaires, celle de la définition de

« l'innovation ». L'idée majeure à retenir ici, et défendue par Lecture Jeunesse, c'est qu'un projet ne vaut pas en lui-même. Ainsi, un « accueil de classes » en tant que tel n'a pas plus de sens qu'un autre projet. Ce sont les conditions de mise en place du projet qui comptent et déterminent ses conditions de réussite : ses objectifs, comment ils sont mis en œuvre, pourquoi, pour qui, par qui...

Si l'on devait représenter de façon schématique (schéma 1) les accueils de classes, qui sont une des formes des partenariats possibles entre les bibliothèques et les établissements scolaires, on pourrait ainsi tracer une abscisse et une ordonnée :

- l'axe horizontal (abscisse) situe le degré de participation attendu (ou constaté) des élèves, de la passivité à la participation plus ou moins active ;
- l'axe vertical situe le degré de coparticipation entre les professeurs et les bibliothécaires, de la décharge totale sur le bibliothécaire à la coconstruction et la coanimation.

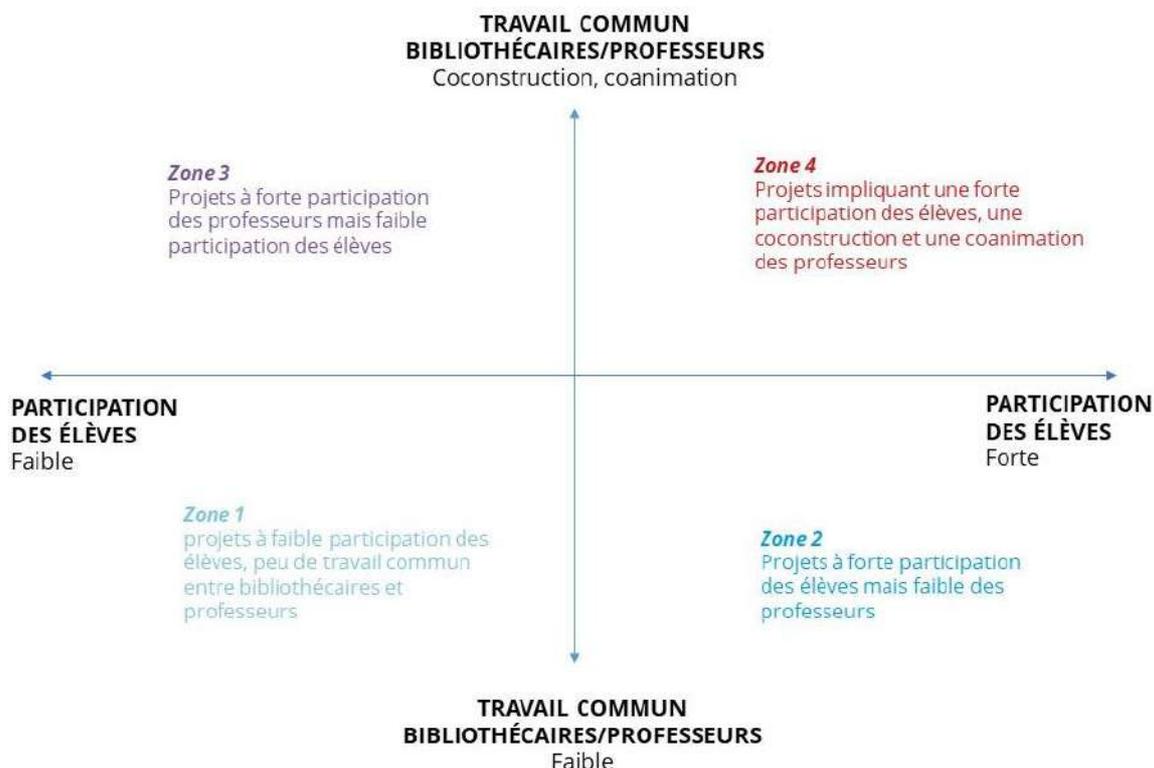
Chaque type d'activité peut en effet être caractérisé par le degré de participation plus ou moins active des professeurs et des élèves en collaboration avec le bibliothécaire. Un même type d'activité peut donc, selon la façon dont le projet est pensé et conduit, se trouver dans une des

quatre zones : un comité de lecture, par exemple, peut apparaître dans la zone 4 ou la zone 2 selon la collaboration qu'il y aura eu entre les bibliothécaires et les professeurs avant, pendant et après l'action.

Au croisement des deux axes se trouvent les projets qui impliquent « un peu » les professeurs et les élèves. L'enquête semble indiquer que les projets en zone 1, et surtout ceux les plus proches de l'origine des axes, sont devenus rares (nous faisons ici référence, par exemple, à la visite de classe sans préparation pendant laquelle les élèves écoutent une présentation de la bibliothèque). La durée du projet est une autre variable non prise en compte dans ce schéma à deux axes : un projet calibré sur une seule séance peut être coconstruit et répondre à un objectif précis, identifié, quand un projet au long cours pourra en manquer.

Dans cette acception large, les accueils de classes peuvent prendre des formes multiples. Ils désignent les projets coconstruits entre des enseignants et des bibliothécaires ayant un projet commun en direction des jeunes, au service de la lecture et de l'accès de tous les jeunes à la culture.

Schéma 1 : Comment situer les accueils de classes ?



L'ENQUÊTE

Stéphanie Kellner

**Mise en forme par Christelle Gombert
et Sonia de Leusse-Le Guillou**

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

« AU COLLÈGE/LYCÉE, ON LES PERD »

Dans la continuité des préoccupations des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports sur les pratiques de lecture des jeunes, cette enquête poursuit l'analyse de l'accueil des publics scolaires en bibliothèque. La première partie de ce travail se concentrait sur la question du partenariat : elle a donné lieu à la publication d'un vadémécum en 2019, *Bibliothèques & Publics scolaires*, T.1³.

Concernant l'accueil de classes en bibliothèque, celles du primaire (maternelle et élémentaire) semblent prédominer sur celles du secondaire (collèges et lycées), et ce, que les filières soient générales, techniques ou professionnelles. Les collégiens et lycéens peuvent être accueillis dans le cadre d'une sortie organisée par leur établissement scolaire, ou bien s'apparenter aux publics « adolescents » non scolaires dont Cécile Rabot questionnait les contours dans *Ados & bibliothèques*, T.2⁴. Ils peuvent encore être assimilés aux publics dits « jeunes », catégorie aux frontières poreuses avec celle de l'enfance, que l'on rencontre en groupe ou « en autonomie » dans les bibliothèques, tant dans les sections jeunesse qu'adulte.

Cécile Rabot constatait déjà leur relative absence : « *au collège/lycée, on les perd* », affirmaient les bibliothécaires interrogés. Pourtant, l'enquête conduite par Sylvie Octobre en 2004 montrait en réalité que les adolescents fréquentent davantage les bibliothèques (en autonomie) que les autres classes d'âge.

Qu'on les appelle « jeunes » ou « adolescents », ces publics sont présents, comme les élèves du primaire, dans de nombreuses bibliothèques municipales situées à proximité des établissements scolaires. Une différence notable distingue cependant l'accueil d'enfants du primaire et celui d'adolescents. La coopération entre bibliothèques municipales et écoles primaires semble naturelle, et peut même s'organiser sous l'impulsion de la commune. En revanche, les établissements du secondaire étant sous la tutelle du département et de la région, d'autres acteurs partenaires peuvent intervenir dans l'accueil des élèves de collèges et de lycées.

L'OBJECTIF DE L'ENQUÊTE

Les connaissances sur l'accueil de classes en bibliothèque souffrent d'une relative absence de données, en particulier pour ceux des classes du secondaire. C'est la raison pour laquelle, avec le soutien du ministère de la Culture et en partenariat avec l'Association des Bibliothécaires de France, l'association Lecture Jeunesse a conduit une enquête auprès de bibliothèques de lecture publique afin de dresser un état des lieux des actions menées en ce sens, et de cerner leurs objectifs. Cette étude offre ainsi un panorama général des accueils de classes en bibliothèque. Elle pointe les continuités et les ruptures dans l'accueil des classes entre le primaire et le secondaire, et en éclaire les logiques et les structures. Cette enquête vise également à recenser les différentes formes que peuvent prendre ces accueils. Enfin, elle cherche à identifier ce que peut être « l'innovation » en la matière : comment les bibliothécaires définissent-ils, conçoivent-ils et mettent-ils en œuvre des accueils de classes « innovants » ?

SA MÉTHODE

L'enquête menée auprès des bibliothèques de lecture publique a combiné les méthodes quantitative, par questionnaire, et qualitative, par entretiens semi-directifs réalisés principalement par téléphone⁵.

Un questionnaire en ligne a d'abord été très largement diffusé – sans qu'il soit possible de connaître le nombre exact de bibliothèques atteintes –, de façon à ce que l'ensemble des bibliothèques du territoire puissent y avoir accès, quelles que soient leur taille et leur localisation (territoire métropolitain ou d'outre-mer). Cette diffusion du questionnaire s'est appuyée sur le réseau de Lecture Jeunesse et de ses différents partenaires, comme l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) ou la Fédération Interrégionale du Livre et de la Lecture (FILL). La passation du questionnaire en ligne s'apparente ainsi à une méthode d'échantillonnage de type « accidentel⁶ », c'est-à-dire rempli à distance par les bibliothécaires volontaires ayant reçu le questionnaire directement ou *via* un relais en interne.

Le questionnaire comportait plusieurs sections visant à recueillir des données à la fois quantitatives et qualitatives. Il a reçu 326 réponses, dont 74 % provenant de bibliothèques municipales et 23 % de bibliothèques

intercommunales ou de communautés d'agglomération. Les 3 % restants regroupent des bibliothèques départementales (qui n'accueillent pas forcément de publics), ainsi qu'une bibliothèque municipale belge et une bibliothèque scolaire suisse. La situation de cette dernière est particulière, puisque si le système suisse dissocie les bibliothèques communales (grand public) des bibliothèques scolaires, cet établissement constitue une exception : il s'agit d'une bibliothèque à la fois communale et scolaire située dans un collège. La bibliothèque compte alors des agents dépendants de la commune et un agent dépendant du rectorat.

Parmi les répondants, on note également que les bibliothèques situées dans des communes de moins de 5 000 habitants sont fortement représentées :

Taille des communes	Fréq.
moins de 5 000 habitants	32,9 %
de 5 000 à 10 000 habitants	18,5 %
de 10 000 à 20 000 habitants	16,6 %
de 20 000 à 50 000 habitants	12,6 %
de 50 000 à 100 000 habitants	5,5 %
de 100 000 à 300 000 habitants	6,2 %
plus de 300 000 habitants	7,7 %
TOTAL OBS.	100 %

Il ne s'agit pas, néanmoins, d'une surreprésentation de ces bibliothèques dans le panel – elles sont même sous-représentées. En effet, comme le montre la dernière synthèse du ministère de la Culture, 74 % des bibliothèques françaises desservent des communes de moins de 5 000 habitants⁷. Or, dans le questionnaire, elles ne représentent qu'un tiers des répondants.

Le questionnaire a été complété par vingt-trois entretiens semi-directifs avec des bibliothécaires issus d'établissements de tailles diverses, principalement par téléphone et pour une durée moyenne d'une heure. Réalisés selon une grille standardisée, ces entretiens visaient à poser un panorama général des pratiques d'accueil en bibliothèque. Ils portaient également sur les partenariats et sur les formes « innovantes » d'accueil, sur la définition de celles-ci par les agents interviewés, sur les objectifs et les éventuelles modalités d'évaluation de ces accueils de classes, et enfin sur la trajectoire professionnelle des bibliothécaires.

DRESSER UN PANORAMA DES ACCUEILS DE CLASSES

Parmi les nombreuses tâches qui incombent au bibliothécaire, l'accueil de classes occupe une grande place. Pourtant, malgré son importance, la littérature sur ce type d'accueil est maigre. Ce silence ne traduit pas une absence de questionnement de la part des professionnels : au contraire, ceux-ci apparaissent fortement préoccupés par le sujet. Preuve en est le taux relativement élevé de participation à cette enquête, ainsi que les nombreux et divers accueils de classes réalisés chaque année dans les bibliothèques.

Pour répondre aux questions qui se posent sur le terrain, cette enquête part des pratiques déclarées des bibliothécaires : combien de classes sont effectivement accueillies ? Plus précisément, quelles classes sont le plus souvent accueillies, de la maternelle au lycée ? Avec quels objectifs ? Quelles formes ces visites peuvent-elles prendre, et comment se déroulent-elles ? Dans quelle mesure sont-elles perçues par les professionnels eux-mêmes comme « innovantes », et selon quels critères ?

DÉFINIR « L'ACCUEIL DE CLASSES » ?

Ici une classe découvre les salles d'une bibliothèque. Là, un bibliothécaire lit une histoire à un parterre d'élèves assis. Telles sont les images d'Épinal associées à la visite d'une classe en bibliothèque. Celle-ci, cependant, prend des formes bien plus variées : l'évolution des programmes scolaires et de l'architecture des bibliothèques, la diversification des supports de lecture, des publics accueillis et des tâches dévolues aux bibliothécaires ont transformé les pratiques. Divers dans leurs formes, ces événements le sont tout autant dans leur organisation en amont. Ils varient notamment selon :

- la taille des établissements,
- leur territoire d'implantation,
- la dynamique des établissements scolaires alentour.

Cette enquête vise à proposer une définition de « l'accueil de classes ». Il est communément admis que celui-ci implique un établissement scolaire (école, collège, lycée) et un « groupe-classe » constitué de plusieurs élèves généralement accompagnés par au moins un enseignant. On comprend alors aisément qu'un certain nombre de contraintes logistiques s'imposent. La gestion

du calendrier et la mise en concordance des agendas, par exemple, sont complexes quelle que soit la classe, mais se posent avec d'autant plus de force pour les établissements du secondaire, les contraintes d'emploi du temps y étant plus lourdes. Le déplacement physique des élèves entre l'établissement et la bibliothèque est également un enjeu de taille.

En 2013, dans son rapport sur la relation des bibliothèques avec les établissements scolaires⁸, l'Inspection Générale des Bibliothèques (IGB) relevait les réserves des enseignants, des bibliothécaires et des chercheurs quant à l'efficacité de ces visites de classes ritualisées : « Que sait-on en effet des progrès réellement accomplis par les enfants dans leur maîtrise de l'écrit et de l'information à cette occasion⁹ ? ». L'impact des accueils de classes est difficile à mesurer. Cette enquête n'a pas vocation à l'évaluer ; elle permet néanmoins de constater que la question ne se pose pas dans les mêmes termes du côté des bibliothécaires, et de comprendre ce que ces derniers saisissent des attentes des enseignants.

Cette synthèse présente les résultats les plus saillants de l'enquête conduite sur les accueils de classes. Premier constat : la variable la plus discriminante de ces accueils, à la fois dans leur quantité (nombre de classes accueillies) et dans leur qualité (modalités de l'accueil), est celle de la taille de la bibliothèque, elle-même dépendante du territoire qu'elle dessert. Le volet qualitatif de l'enquête apporte en outre une description détaillée de ces accueils et de leur déroulement. Il donne à voir la trajectoire sociale et professionnelle de quelques bibliothécaires répondants, ainsi que leur position au sein de l'établissement, autant de facteurs clés dans la représentation qu'ils se font de ces accueils de classes.



© C. Charzat

« L'ACCUEIL DE CLASSES »

DÉFINITIONS, DÉROULEMENT, REPRÉSENTATIONS

Bien que l'accueil¹⁰ soit une activité extrêmement courante au sein des bibliothèques, un certain flou demeure dans sa définition même. La thématique de l'accueil de classes s'inscrit ainsi dans la question plus globale de l'accueil en bibliothèque – lequel est nécessairement multiple, compte tenu de la variété des publics concernés. Sa diversification croissante résulte d'une volonté de la part des bibliothèques de véhiculer une image plus ouverte et moderne, mais aussi de l'évolution des pratiques des usagers¹¹. Au sein de l'espace de la bibliothèque coexistent en effet des publics différents, aux pratiques variées et aux besoins divers. Un exemple concret illustre cette problématique : lorsque l'espace de la bibliothèque ne permet pas d'accueillir à la fois le grand public et les classes, les horaires doivent être aménagés pour faire place aux scolaires sans gêner les autres. Cette grande hétérogénéité questionne alors, plus généralement, la relation entre le public et les bibliothécaires, relation qui reflète le degré de professionnalisation de ces derniers. Selon Nic Diament¹², la pratique de l'accueil a une incidence sur les interactions quotidiennes des bibliothécaires avec leurs publics, et révèle leur connaissance des usagers et de leurs préférences culturelles. En retour, la manière dont les bibliothécaires perçoivent et connaissent leur (jeune) public influence fortement la manière dont ils construisent leurs accueils de classes et les objectifs de ces séances.

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE CLASSES EN BIBLIOTHÈQUE

L'accueil de classes en bibliothèque a généralement pour objectif principal la découverte de la bibliothèque, de l'objet-livre dans toutes ses dimensions et de la pratique de la lecture. Le travail des bibliothécaires ne consiste pas à guider l'apprentissage – ils ne souhaitent pas « remplacer ou faire le prof » – mais à susciter la curiosité et l'intérêt quant aux différents supports de lecture en bibliothèque. Lorsque les bibliothécaires conseillent un livre, ils espèrent faire naître un goût pour la lecture et la culture, tout en se voulant neutres dans leur manière

d'orienter le choix des élèves. Cependant, s'ils expriment un refus d'émettre un jugement sur les goûts individuels des élèves, la nécessité pratique les pousse à produire des catégories comme celles des « grands lecteurs » et « faibles lecteurs ».

Un second type d'objectif consiste à déconstruire les représentations qu'ont les élèves du livre, de la lecture, de la bibliothèque et du métier de bibliothécaire, comme en témoigne cet extrait issu d'un entretien oral avec B., bibliothécaire à Paris : « *Ah oui, oui, c'est la bibliothécaire avec le chignon et les lunettes, le châle sur les épaules et qui dit : "Chut". En 1812 peut-être [...] et puis les bibliothécaires, il ne faut pas les déranger parce qu'ils sont [...] tout le temps en train de lire des gros livres et tout". Est-ce que tu me vois en train de dire : "Chut" ? En plus, ils m'avaient décrit la vieille bibliothécaire acariâtre, avec son gilet [...], je dis : "Alors tu vois moi je suis en jean, baskets, t-shirt, il fait 42 degrés dans la bibliothèque moi je vais crever. Est-ce que tu me vois avec un chignon ? Ouais, j'en ai un mais parce qu'il fait trop chaud pour avoir les cheveux détachés, voilà. J'ai un gilet ? Non je n'ai pas de gilet, parce qu'en plus les t-shirts c'est beaucoup plus pratique, et puis les pavés, c'est lourd, regarde, regarde, là, moi j'ai rien, j'ai juste mes mains au bout de mes bras et c'est tout". Et en fait, ils ont dédramatisé : "Bah ouais, en fait bibliothécaire, c'est des gens comme nous". Bah ouais* ».

Ces clichés révèlent chez certains élèves, entre autres, un rapport distant à la lecture ou une curiosité encore indéterminée à l'égard du livre : « *Oh, bah, je vais peut-être prendre un livre alors. Bon, vous me conseillez quoi, Madame ? Mais un petit livre, hein, vite fait lu* ». La prescription devient alors un travail de conseil, voire d'accompagnement, afin d'aider les élèves à rompre avec des préjugés parfois renforcés par un effet de groupe. En témoignent les propos d'un élève, M., (rapportés par B.) qui, suite au conseil de la bibliothécaire, avait lu *Comment (bien) rater ses vacances* d'Anne Percin : « *Ah c'est trop bien ! Mais faut pas le dire aux copains, quand même, parce que, bah oui, c'est la honte* ». La dénégation de la « lecture plaisir » questionne les sociabilités juvéniles au-delà des murs de la bibliothèque et leur rapport à la lecture.

Selon les mots de B., il serait illusoire de croire qu'un « bon accueil » repose uniquement sur la bonne volonté des équipes de la bibliothèque. C'est pour cette raison que la construction d'un partenariat stable avec les enseignants est un troisième objectif à atteindre. Si la qualité de l'accueil dépend de la bibliothèque, la motivation du groupe de la classe qui visite les lieux dépend

beaucoup de l'implication des enseignants dans la préparation de la visite avec les bibliothécaires. Très réceptifs aux messages pédagogiques, les élèves semblent ressentir le manque d'inclusion dans ce travail préparatoire de leur enseignant. Cela se traduit parfois par un manque de motivation, qui se manifeste ensuite par un faible engagement à l'égard des activités proposées pendant la visite. Côté bibliothécaires, ce travail de coconstruction avec les enseignants – et parfois avec les élèves – exige de la disponibilité, de l'ouverture et une écoute active. La participation de tous les bibliothécaires, et non seulement de ceux affectés au pôle jeunesse, permet alors d'installer de « bonnes relations » avec les enseignants, lesquelles passent par la connaissance dans un premier temps, et la reconnaissance ensuite, des compétences de chacun.

LES ÉTAPES D'UN DISPOSITIF D'ACCUEIL DE CLASSES

La construction de l'offre

La première étape de l'accueil de classes se situe bien en amont : il faut avant tout définir quels établissements pourront être inclus dans le dispositif. La distance entre l'école et la bibliothèque est un facteur crucial, notamment sur les territoires où plusieurs bibliothèques et établissements scolaires sont implantés. Les enseignants doivent alors travailler avec un réseau de bibliothèques afin ne pas surcharger le service d'une même structure.

Une fois les établissements cibles repérés, il faut réfléchir à la manière de construire l'offre d'accueil proposée aux enseignants. Il s'agit alors d'inviter les professeurs à coconstruire la visite avec les bibliothécaires. Celle-ci peut en effet avoir des incidences sur l'organisation des enseignants, les moyens engagés par les deux structures, les modalités pédagogiques mises en œuvre et les horaires d'ouverture – et de travail – de la bibliothèque.

Pour que l'accueil ne devienne pas un « rituel contesté [...] qui relève plus « d'une attitude "consommériste" et unilatérale que d'un véritable partenariat¹³ », la bibliothèque doit concevoir l'accueil comme le fruit d'un travail d'équipe mené entre bibliothécaires et enseignants. Le glissement sémantique de « visites de classes » vers « accueils de classes » prend tout son sens dans l'intensité de cette collaboration, comme en

témoigne ce bibliothécaire évoquant la mise en place d'un prix littéraire : « [...] avec les enseignants, même nous en amont, on a besoin de travailler, on a besoin vraiment de se renseigner sur les documents, sur les auteurs, sur le prix littéraire en lui-même, sur, sur tout ce qu'il se passe autour du prix littéraire en fait c'est un gros gros travail ».

En se déplaçant dans les établissements scolaires, les bibliothécaires communiquent sur le dispositif et le rendent visible. C'est aussi l'occasion de prendre contact avec les enseignants dans le but d'intervenir ponctuellement dans les classes. Ces déplacements, en plus de promouvoir la bibliothèque, permettent d'échanger avec les enseignants pour préparer l'accueil des classes en bibliothèque : choix des thèmes à traiter, modalités pédagogiques mises en œuvre, etc.

Le recueil des besoins et le travail préparatoire

Le travail préparatoire des bibliothécaires consiste à clarifier les besoins des enseignants et à leur proposer des activités qui y correspondent.

Ainsi, ils vont d'abord recueillir les besoins exprimés par les enseignants, mais aussi proposer aux établissements un catalogue d'activités ; celui-ci est transmis au personnel enseignant en début d'année. Si les besoins initiaux peuvent être exprimés en des termes peu précis, ils se voient clarifiés après une reformulation de la part des bibliothécaires, lors d'échanges *in situ* ou par emails.

En fonction de leurs besoins pédagogiques, les enseignants choisissent certaines activités parmi celles qu'offre la bibliothèque – dans les délais fixés par la structure qui les accueille. Il faut souligner à ce propos la temporalité distincte entre l'année civile de la bibliothèque et l'année scolaire de l'établissement. Ayant peu de séances à leur disposition, les enseignants doivent faire un choix qui s'aligne sur leur emploi du temps tout en répondant à leurs objectifs pédagogiques. Les demandes sont nombreuses et certaines sont mises en attente par les bibliothèques, ce qui conduit certains enseignants à opter pour des « accueils libres¹⁴ ». Côté bibliothécaires, certaines plages moins fréquentées sont privilégiées – souvent les jeudis après-midi.

Ces collaborations durables et renouvelées produisent des sociabilités semi-professionnelles entre enseignants et bibliothécaires. Les points de vue et les intérêts de chacun sont alors plus susceptibles de converger et de générer de nouvelles idées, une émulation dont témoigne B. : « Oui, oui au début on se vouvoyait [...], maintenant

on se dit "tu", on dit : "Faut qu'on se voie, il faut qu'on aille boire un café pour parler d'un projet". Et puis on prend le temps. [...] C'est vraiment, enfin, c'est vraiment du partenariat agréable [...] ».

Les modalités de l'accueil

Après ce travail de préparation, arrive l'étape de la conception des modalités d'accueil : il faut se mettre d'accord sur la répartition des rôles et sur les choix pédagogiques. C'est un moment de « *dégrossissage du projet, enfin je ne vois pas d'autres mots que ça. C'était vraiment dégrossir le projet, expliquer, donner une explication de ce qu'on, de ce qu'on allait faire* ».

Enseignants et bibliothécaires échangent sur leur vision générale de la visite de classe et s'attardent plus particulièrement sur le rôle de chacun pendant la visite. Par exemple, si les bibliothécaires coaniment une séquence thématique, l'enseignant s'occupera davantage de la gestion du groupe-classe *in situ* et de son projet pédagogique dans la durée – une répartition qui correspond de manière générale à ce qu'attendent les bibliothécaires.

Quant à la question de la liberté pédagogique, elle reste tout aussi chère aux bibliothécaires qu'aux enseignants. Cette liberté, qui peut passer pour de l'improvisation, relève en réalité d'un acte intentionnel de maîtrise à l'état pratique :

« Ici on est libre en fait, on n'a pas de, enfin on a des lignes directives mais du moment qu'on atteint l'objectif, peu importe comment on le fait. C'est, on est libre de faire comme on le sent, l'accueil. C'est si on veut se mettre un chapeau rouge sur la tête avec une fleur au niveau du nez, on le fait quoi, si ça nous fait plaisir on le fait. C'est, c'est vraiment, faut, faut vraiment qu'on s'approprie le, l'accueil et au contraire de : "Bah ouais c'est moi qui vais faire l'accueil, c'est cool, ça va bien se passer, c'est moi qui décide comment ça va se faire avec le ou la collègue et puis voilà". Ça se passe au feeling et ça se passe bien ».

LE PROJET « MÉTIER DE BIBLIOTHÉCAIRE ET CIRCUIT DU LIVRE » : EXEMPLE DE LA VISITE D'UNE CLASSE DE 1^{re} PROFESSIONNELLE

Ce projet, qui se déroule sur quatre séances de trois heures, a pour objectif de faire découvrir aux élèves le métier de bibliothécaire, avec une focale sur le circuit du livre. Dans ce cadre, la découverte de la bibliothèque passe par la mise en valeur des collections et des compétences professionnelles

des agents, qui, elles-mêmes, pourront susciter d'éventuelles futures carrières : « *vous pouvez devenir aussi des bibliothécaires* ».

Au cours de chaque séance, des méthodes d'apprentissage actives sont adoptées pour engager les élèves.

En amont, et en lien avec les enseignants, les bibliothécaires auront adapté leur présentation et la technicité du vocabulaire en fonction du niveau des élèves.

L'organisation des séances

Une première séance a lieu dans l'établissement scolaire avec l'enseignant. À partir de la deuxième séance, l'enseignant accompagne sa classe en bibliothèque et assiste à la présentation des deux bibliothécaires qui coaniment sur un mode démonstratif. Consacrée au métier de bibliothécaire, celle-ci vise à déclencher un apprentissage expérientiel¹⁵ chez les élèves : « *c'était vraiment de l'échange, c'était pas "je fais le spectacle et vous vous regardez dans votre coin", non non, c'est vas-y, on échange* ». La troisième séance s'attarde plus en détail sur certaines tâches du métier, comme celle du désherbage, pour montrer aux élèves le suivi quotidien de l'usage des collections. Du point de vue pédagogique, là encore, des méthodes dites « actives » sont privilégiées, avec des mises en situation autour du circuit du livre et de son équipement.

Une pédagogie incluant des activités de type « situation-problème » est adoptée, pour éveiller la curiosité des élèves et les engager dans une démarche autoréflexive. L'animation parie sur l'action des élèves : les bibliothécaires demandent aux élèves de se déplacer dans les rayons et de s'interroger sur les prêts et le désherbage à partir de données imprimées sur l'usage des collections. Lors de cette activité, les élèves doivent, entre autres, appliquer des compétences transversales (des « *soft skills* »), comme la prise de parole devant le groupe-classe – ce qui peut susciter des craintes chez certains élèves, qui redoutent d'éventuelles remarques négatives de la part de leurs camarades. Lors de la quatrième et dernière séance, les élèves sont invités à découvrir des espaces comme celui des jeux vidéo, et même à y jouer s'ils le souhaitent.

Les attentes des bibliothécaires : « l'encadrement de la classe » par les enseignants

Lors de cet accueil sur plusieurs séances, la bibliothécaire affirme s'attendre à ce que les enseignants jouent pleinement leur rôle d'encadrants du groupe-classe et veillent au respect des règles de l'institution d'accueil. Ils doivent notamment transmettre aux élèves des consignes explicites, en contextualisant les motifs de la visite et les règles à respecter sur place. La question du bruit reste essentielle, ainsi que celle des rassemblements empêchant le passage dans les espaces – bien que les visites aient souvent lieu le matin, quand la bibliothèque est fermée aux autres usagers.

La gestion de la classe doit donc commencer avant même l'arrivée dans la bibliothèque et se poursuivre pendant toute la visite, sans quoi des tensions peuvent naître entre les professionnels. La découverte du métier de bibliothécaire devient alors tout autant une découverte du « métier de l'élève¹⁶ », qui peut être réinvestie dans des temps hors scolaires. B. rappelle à ce propos que la bibliothèque offre d'autres activités en direction des scolaires non accompagnés, comme l'aide aux devoirs, qui peut « ouvrir le droit » de jouer aux jeux vidéo, de lire des mangas ou de jouer aux jeux de société (Uno, « *Scrabble un peu moins mais bon on y joue quand même* », confie une bibliothécaire, etc.).

DES ANIMATIONS LUDIQUES MAIS SÉRIEUSES

Se considérant eux-mêmes comme des vecteurs de la culture « plaisir » distanciée d'une approche scolaire, les bibliothécaires souhaitent souvent apporter une dimension ludique à leurs animations. Ainsi, leur approche pédagogique passe quasi systématiquement par le *serious game*, qui consiste à appréhender des sujets sérieux à travers le jeu. Par exemple, lors d'une présentation sur le caractère multidimensionnel de l'objet-livre, la bibliothécaire donne les consignes suivantes :

« *Eh ben, je vais vous proposer deux genres de livres, c'est-à-dire un énorme pavé avec une police énorme, avec des marges de malade, qui va faire à peu près deux cents pages [...] et je vais vous proposer un poche. En général, on propose du Victor Hugo ou du Maupassant, avec très peu de marge, écrit en tout petit, poche et compagnie. Et on leur dit : "Vous choisissez quoi ?". "Bah le petit parce qu'il va être*

facile à lire, il n'y a pas beaucoup de pages". Et là on leur fait voir qu'en ouvrant le livre, ben déjà la typo de l'un est minuscule, l'autre est énorme, enfin et ils comprennent ».

Cette approche privilégie une démarche qu'on suppose « par le plaisir ». On explique ainsi aux élèves qui vivent la lecture comme une injonction scolaire que, dans le cadre de la bibliothèque, ils ont le choix de se pencher sur un autre type d'activité.

Tout laisse à penser que les différences culturelles et scolaires entre élèves sont liées à des préférences d'apprentissage que l'on peut socialement situer : certains élèves préfèrent les images à la lecture, d'autres les jeux vidéo aux exposés, etc. De la même manière, les réactions face aux activités proposées s'expriment, le plus souvent, par des différences dans le rapport à l'objet-livre ou à la pratique de la lecture. Au-delà d'un pur rapport au jeu dans un lieu culturel, ces animations renvoient *in fine* au lien que les élèves entretiennent avec « le jeu de la culture¹⁷ ».

L'ADAPTATION AUX PUBLICS (PRIMAIRE/COLLÈGE/LYCÉE)

Pour l'animation des séances, les bibliothécaires privilégient une approche interactive plutôt que transmissive, comme le *serious game* – on l'a vu –, les questions-réponses, les exercices de type situation-problème, etc. Lors des échanges entre bibliothécaires et élèves, le tutoiement peut être employé, comme marqueur à la fois de proximité avec les élèves et de mise à distance de la posture du bibliothécaire vis-à-vis de celle de l'enseignant. Ces discussions permettent la création d'un sentiment de confiance qui, chez certains élèves, suscite l'envie de revenir hors du dispositif d'accueil scolaire. L'accueil semble ainsi être générateur de nouvelles inscriptions ou de fréquentation accrue en bibliothèque.

Les activités proposées prennent en compte l'hétérogénéité des publics visitant la bibliothèque. Ainsi, aux plus petits, la bibliothèque propose des ateliers à thème et des séances de découverte sur les livres animés, les bandes dessinées et les mangas, les dessins et les textes illustrés, les beaux livres ou encore les albums. Au-delà de l'activité de lecture, le livre devient pour les enfants un objet d'observation, voire de contemplation, ce qui est considéré du point de vue d'un bibliothécaire interrogé, comme une « *approche du livre en douceur* ».

Aux élèves de CM1 et CM2 et aux collégiens, sont proposés des jeux de piste de courte durée. Les

élèves se mettent en petits groupes et doivent se repérer dans l'espace, lors d'un exercice de recherche de documents dont ils doivent noter la cote :

« En fait on leur fait une petite présentation des espaces et des collections dans la bibliothèque, et puis on redescend au rez-de-chaussée, "vous avez compris ok, vous vous mettez par groupes de deux ou trois et on va vous donner des questionnaires, et vous cherchez les documents, et vous notez la cote", on leur a expliqué ce que c'était une cote, tout ça, avant. "Et vous me dites où vous l'avez trouvée, et avec quel machin", tout ça tout ça, et ça marche. Comme ça, ils se repèrent dans les espaces, ils se donnent des coups de main ou pas, mais voilà. Et puis des fois, il y en a qui viennent : "Oh mais il a l'air trop bien ce livre, est-ce que je peux le prendre en fait après ?". "Bah oui, prends !" ».

Les activités sont accompagnées d'échanges entre bibliothécaires et élèves dans le but de dynamiser le travail de groupe. Les interactions ont également pour but de faire réfléchir les élèves sur leurs choix de lecture et de les soutenir dans la découverte de cette pratique, notamment pour ceux qui ont plus de difficultés, par la mise en place d'un club de lecture.

Pour les lycéens, le travail d'incitation à la lecture reste important, surtout à l'égard des faibles lecteurs. Le rôle des bibliothécaires est de les aider à identifier leurs préférences en matière de lecture et de les aiguiller vers des auteurs et des ouvrages qui peuvent potentiellement les intéresser :

« [...] et comme ça, on a le temps de discuter avec eux, de parler des bouquins, de savoir ce qu'ils aimeraient voir ou pas dans les bouquins, et en général, oui, 90 % de la classe repart avec un truc qu'il aimerait lire, surtout avec des lycéens qui sont très peu lecteurs, voire pas lecteurs du tout ».

À cette catégorie d'élèves, la bibliothèque propose le thème de la découverte du métier de bibliothécaire, cité plus haut. Lorsque le bibliothécaire partage son expérience personnelle en début de séance, cette introduction fait office de brise-glace et crée un climat de confiance avec les élèves.

L'ÉVALUATION PAR « FEEDBACK » DES ÉLÈVES ET DES ENSEIGNANTS

L'évaluation des accompagnements pédagogiques est essentielle pour prendre conscience de la qualité de l'offre proposée et, le

cas échant, améliorer le dispositif. Dans le cas d'étude suivant, deux démarches d'évaluation ont été réalisées.

La première consiste en une évaluation subjective ou qualitative, *via* le recueil de l'avis des élèves et des enseignants *in situ* lors de l'accueil de classes. Le *feedback* prend la forme d'un retour à chaud après la visite, suivant une logique dichotomique « bien passé/mal passé » :

« Alors une séance qui s'est bien passée, c'est quand tout le monde repart avec le sourire et, et : "Oh c'était trop bien". Quand ils sont devant au rez-de-chaussée et qu'on les raccompagne à la porte, le : "Eh, on revient, on revient" ou "Oh c'était trop bien, oh t'as vu il y a ça, il y a ça", les petites messes basses, en fait, qu'ils se font en off entre les élèves eux-mêmes [...]. Ouais de capter deux, trois trucs, deux, trois bonnes infos ou : "Oh non mais je ne reviendrai pas, c'est trop nul" ».

Cet extrait d'entretien montre que, pour les élèves, la valeur de l'accueil se joue notamment sur l'intensité de l'interaction lors de la phase d'animation avec les bibliothécaires. Les conditions d'accueil semblent donc tenir une place essentielle dans la réception du contenu de l'animation.

Une seconde évaluation, dite « objective », se concentre sur les modalités d'organisation avec l'enseignant. Les bibliothécaires s'appuient alors sur des critères tels que l'appréciation de l'enseignant (positif/négatif), la promesse de retour avec une classe, ainsi que sur les réponses à des questions portant sur l'accès aux espaces et le bon fonctionnement de l'équipement technique (les ordinateurs, le vidéoprojecteur, etc.).

Ce double retour donne aux bibliothécaires un aperçu de la qualité du déroulement et des contenus de la séance. Comparés aux simples visites de bibliothèque, les projets en partenariat sur plusieurs séances permettent de consacrer plus de temps aux questions des élèves, et de créer ainsi des liens durables avec ceux qui habitent alentour et forment un public régulier potentiel. Lorsque les adolescents reviennent, ce retour est un autre indicateur informel de réussite de l'accueil de classes, puisque celui-ci a permis d'attirer ces élèves en dehors des temps scolaires. La proximité spatiale entre la bibliothèque et les lieux d'habitation et de scolarisation des élèves, ainsi que la régularité de la fréquentation, sont perçues par les bibliothécaires comme des atouts importants dans la construction d'une relation avec le jeune public.

Si les idées et la bonne volonté ne manquent pas pour réaliser de tels accueils, les bibliothécaires regrettent parfois le manque de personnel qui les oblige à les restreindre.

L'accueil de classes est ainsi un moment clé de découverte de la bibliothèque. Il s'agit pour les élèves d'une expérience singulière lors de laquelle l'institution, en se mettant en scène face à ce public, essaie d'offrir une image séduisante d'elle-même pour leur donner envie de revenir. Cette image que la bibliothèque construit d'elle-même vise à influencer sur celle que les élèves ont de la profession de bibliothécaire, plus informelle par contraste avec la posture de l'enseignant.



© C. Charzat



© C. Charzat



© C. Charzat

TENDANCES STATISTIQUES : LES CLASSES ACCUEILLIES EN BIBLIOTHÈQUE

Les questionnaires reçus permettent de dégager quelques tendances notables quant au nombre et au type de classes accueillies en bibliothèque.

PLUS DE CLASSES DE PRIMAIRE ACCUEILLIES

Les accueils de classes du primaire en bibliothèque sont surreprésentés par rapport à ceux du secondaire. Certains établissements n'accueillent que des élèves du primaire, notamment quand il n'y a aucun collège ni lycée sur le territoire qu'ils desservent. L'accueil exclusif de classes du secondaire est beaucoup plus rare, voire inexistant. Cette rareté complexifie l'exploitation des données recueillies par questionnaire, tant les effectifs peuvent être faibles¹⁸.

« On n'a pas beaucoup de collègues, moi j'en ai eu trois fois. C'est assez compliqué, ils viennent assez peu. Ils ont des rythmes très différents de nous. Ils ont très peu de temps. Et quand un enseignant vient, s'il doit empiéter sur l'heure d'un autre enseignant, il doit lui rendre l'heure, c'est très compliqué. Mais il m'est arrivé de travailler avec des professeurs d'arts plastiques essentiellement et d'histoire-géo parfois qui accompagnaient, sur deux thématiques différentes : l'une autour de la BD et l'autre autour du livre d'art. Dans ces cas-là je les ai reçus par deux fois. Une fois pour leur expliquer l'historique sous forme de Powerpoint, pour que ce soit un peu actif, tout en sortant un maximum de livres qu'ils peuvent toucher, puis emmener. Avec les livres d'art, ils pouvaient surtout les manipuler puisqu'ils ne pouvaient pas tout emmener. Certains sont vraiment très fragiles et coûtent très cher. L'idée était qu'ils refassent ensuite en arts plastiques des livres-objets et qu'ils les mettent en exposition à la médiathèque en fin d'année, ce qui a été super.

Après on a des collégiens seuls qui viennent après le collège, plutôt pour jouer aux jeux vidéo. Mais on a du mal à les toucher pour autre chose. C'est un âge où ils commencent à ne plus venir. En 6^e/5^e, on continue un peu à les voir quand on les connaît de la primaire. Souvent, le travail de fond est fait en primaire. S'il n'a pas été fait, ils ne viennent pas. Après, si on continue à les voir c'est qu'ils font du jeu vidéo. Sinon ils continuent à emprunter mais on se

rend compte en réalité qu'on ne les voit pas passer dans les statistiques. C'est peut-être leurs parents qui prennent, je ne sais pas. Et après, on travaille avec un lycée pro, un lycée agricole un peu loin de chez nous. C'est le seul. On n'a pas de lycée sur notre commune donc on ne travaille pas avec les lycées, sinon. Là ils viennent à la médiathèque pour visiter et découvrir les différents métiers qui y sont présents (bibliothécaire, animateur...), les différentes actions qu'on peut faire avec les différents publics, la mise en place des expos... Il s'agit de leur expliquer vraiment notre travail et les actions culturelles menées auprès des différents publics, bébés, maternelles et personnes âgées compris. Après, c'est pareil que le collège pour le lycée. Si un enseignant vient, il faut que ce soit sur son temps. Si ce n'est pas le cas, il doit aussi rendre des heures à son collègue. C'est toujours très compliqué ».

Bibliothécaire d'une commune de moins de 10 000 habitants

On constate par ailleurs que la majorité des bibliothèques accueille plus de 10 classes par an. 56,9 % d'entre elles accueillent plus de 20 classes de primaire par an, et 24 % entre 11 et 20 classes par an :

Tableau 1 : Nombre de classes de primaire accueillies en bibliothèque au cours de l'année 2019

Au cours de l'année scolaire précédente, vous avez accueilli :	Fréq.
Aucune classe	1,8 %
Moins de 5 classes	4,9 %
Entre 5 et 10 classes	12,3 %
Entre 11 et 20 classes	24,0 %
Plus de 20 classes	56,9 %
TOTAL OBS.	100 %

Si la taille de la commune – et donc la taille de l'établissement – joue sur le nombre de classes du primaire accueillies, ce constat est à nuancer. Les bibliothèques de communes de moins de 5 000 habitants accueillent plutôt entre 11 et 20 classes, dans une moindre mesure moins de 10 classes. Mais les villes de plus de 100 000 habitants n'accueillent pas pour autant vingt fois plus de classes. En réalité, ce sont les villes de 5 000 à 50 000 habitants qui en accueillent le plus¹⁹. Celles-ci combinent en effet le nombre et la proximité des établissements scolaires.

Tableau 2 : Nombre de classes du primaire accueillies (2018-2019) selon la taille de la commune d'implantation

Au cours de l'année scolaire précédente / Cet établissement se situe-t-il dans une commune	moins de 5 000 habitants	de 5 000 à 20 000 habitants	de 20 000 à 100 000 habitants	plus de 100 000 habitants	TOTAL
moins de 10 classes	62,9 %	19,4 %	8,1 %	9,7 %	100 %
entre 11 et 20 classes	57,7 %	32,1 %	5,1 %	5,1 %	100 %
plus de 20 classes	12,4 %	41,6 %	27,0 %	18,9 %	100 %
TOTAL OBS.	35 %	35,1 %	18,2 %	13,8 %	100 %

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 89,17$, $ddl = 6$, $1-p = >99,99\%$.

Les nombres écrits en bleu et en rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur ou inférieur à l'effectif théorique. Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 325 observations.

Clef de lecture : 14,5% des bibliothèques implantées dans des communes de 5 000 à 50 000 habitants ont accueilli moins de 10 classes de primaire au cours de l'année précédente.

Cette profusion d'accueils de classes de primaire contraste fortement avec la rareté des accueils de classes du secondaire : plus d'une bibliothèque sur deux en accueille moins de cinq sur l'année.

Tableau 3 : Nombre de classes de collège accueillies en bibliothèque au cours de l'année 2019

Au cours de l'année scolaire précédente, vous avez accueilli :	Fréq.
Moins de 5 classes	57,2 %
Entre 5 et 10 classes	26,2 %
Entre 11 et 20 classes	10,2 %
Plus de 20 classes	6,5 %
TOTAL OBS.	100 %

Parmi les classes du secondaire accueillies en bibliothèque, cependant, toutes ne sont pas traitées de façon identique. Les classes de collège sont ainsi plus souvent accueillies que celles de lycée. En effet, 38,7 % des répondants déclarent accueillir des classes de collège – jusqu'à 57,1 %, si on y inclut les classes SEGPA ou ULIS.

Seuls 24 %, en revanche, déclarent avoir accueilli des lycéens en 2019. Au sein des lycées, une nouvelle distinction apparaît : les lycées professionnels et technologiques sont légèrement plus présents dans les réponses que ceux d'enseignement général. Les élèves des Centres de Formation par Apprentissage (CFA) et des Maisons Familiales Rurales (MFR) font également partie des publics accueillis, ainsi que ceux des Instituts Médico-Éducatifs (IME) ou encore des classes de Français Langue Étrangère (FLE).

Tableau 4 : Types de classes du secondaire accueillies en bibliothèque au cours de l'année 2019

Au cours de l'année scolaire précédente, vous avez accueilli :	Fréq.
Des classes de collège	38,7 %
Des classes spécifiques (SEGPA, etc.)	18,4 %
Autre(s)	14,4 %
Des classes de lycées professionnels et technologiques	12,9 %
Des classes de lycée général	11,1 %
Des classes de CFA, MFR, etc.	4,5 %
TOTAL OBS.	100 %

La présence d'internats dans les établissements professionnels explique sans doute les échanges plus soutenus avec ces lycées. La plupart des mairies organisent en effet pour les internes des visites de la commune, lors desquelles la bibliothèque figure comme lieu de référence.

« On avait une demande assez récurrente des CPE des lycées pour les aider à occuper les élèves, leur faire des cours..., des structures culturelles du territoire, et puis aussi créer de la cohésion, et de l'unité dans les groupes.

Dès le mois de septembre, on a rencontré les CPE, pour essayer de voir comment on pouvait mettre en œuvre ce partenariat et leur apporter des choses.

L'intérêt pour nous étant de faire venir du coup des ados qui auraient découvert la structure dans le cadre des soirées, de les faire revenir sur leur temps personnel, ce qui fonctionne d'ailleurs, puisque du coup on a beaucoup d'ados qui sont revenus [...]. Donc on s'est mis d'accord sur un partenariat... On leur

propose tous les deux mois une soirée à la ludothèque [...] et un mois sur deux ils font des soirées sur place au lycée ».

Bibliothécaire d'une commune de 5 000 à 10 000 habitants

Les lycées formant une partie réduite des accueils de classes, la variation du nombre de classes accueillies selon la taille de la bibliothèque est faible. Cependant, on constate, là encore, que les bibliothèques de communes de 5 000 à 50 000 habitants les accueillent davantage, suivies par celles des communes de moins de 5 000 habitants. Les établissements des villes de 100 000 à plus de 300 000 habitants, à l'inverse, semblent peu enclines à accueillir les classes de lycée. Cette différence peut s'expliquer par la plus grande propension des lycées professionnels et technologiques, souvent dotés d'un internat, à nouer des partenariats avec les bibliothèques. Ceux-ci sont en effet surtout situés dans des zones

rurales où la bibliothèque est, parfois, le seul établissement culturel. Les bibliothèques des grandes villes seraient donc moins amenées à accueillir les élèves de ces filières, et partant, moins de lycéens.

PLUS D'ACCUEILS EN PRÉSENCE D'UN « RÉFÉRENT ADO »

Le nombre de classes du secondaire accueillies augmente en présence d'un « référent ado²⁰ » dans la bibliothèque : parmi les structures qui accueillent plus de 20 classes, 57,7 % bénéficient de la présence d'un tel référent. Cependant, si presque une bibliothèque sur deux possède un espace dédié aux adolescents, seule une petite partie d'entre elles déclare avoir un « référent ado » au sein de leur structure (32,3 %) ou au sein de leur réseau (36 %).

Tableau n°5 : Nombre de classes du secondaire (collèges et lycées) accueillies selon la taille de la commune d'implantation

Au cours de l'année scolaire précédente (établissement situé dans une commune de)	moins de 5 000 habitants	de 5 000 à 50 000 habitants	de 50 000 à 100 000 habitants	Plus de 100 000 habitants	TOTAL
Entre 11 et 20 classes	12,1 %	54,5 %	18,2 %	15,2 %	100 %
Moins de 10 classes	36,9 %	46,5 %	3,7 %	12,9 %	100 %
Plus de 20 classes	14,3 %	52,4 %	9,5 %	23,8 %	100 %
TOTAL	32,9 %	47,7 %	5,5 %	13,8 %	100 %

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 21,87$, $ddl = 6$, $1-p = 99,87\%$.

Les nombres écrits en bleu ou rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur ou inférieur à l'effectif théorique.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 325 observations.

Tableau 6 : Nombre de classes du primaire accueillies pendant l'année scolaire précédente et présence d'un « référent ado » dans la structure

Au cours de l'année scolaire précédente/avec un « référent ado »	Non	Oui	TOTAL
Moins de 10 classes voire aucune	83,9 %	16,1 %	100 %
Entre 11 et 20 classes	70,5 %	29,5 %	100 %
Plus de 20 classes	61,1 %	38,9 %	100 %
TOTAL OBS.	67,7 %	32,3 %	100 %

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 11,40$, $ddl = 2$, $1-p = 99,67\%$.

Les nombres écrits en bleu ou rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur ou inférieur à l'effectif théorique. Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 325 observations.

Tableau 7 : Nombre classes du secondaire accueillies sur l'année scolaire précédente et présence d'un référent ado dans la structure

Au cours de l'année scolaire précédente/avec un « référent ado »	Non	Oui	TOTAL
Entre 11 et 20 classes	72,7 %	27,3 %	100 %
Moins de 10 classes	69 %	31 %	100 %
Plus de 20 classes	42,9 %	57,1 %	100 %
TOTAL OBS.	67,7 %	32,3 %	100 %

La dépendance est significative. $\chi^2 = 6,52$, $ddl = 2$, $1-p = 96,16\%$.

Les nombres écrits en bleu ou rouge sont ceux pour lesquels l'effectif réel est nettement supérieur ou inférieur à l'effectif théorique. Les valeurs du tableau sont les pourcentages en ligne établis sur 325 observations.

DES CLASSES DU SECONDAIRE ACCUEILLIES PONCTUELLEMENT OU UNE FOIS PAR AN

Certaines bibliothèques souhaitent accueillir toutes les classes de primaire au moins une fois dans l'année; d'autres préfèrent répondre aux demandes spécifiques des enseignants. Plusieurs formules coexistent alors :

- l'accueil d'une même classe une seule fois dans l'année,
- l'accueil d'une même classe plusieurs fois dans l'année dans le cadre d'un projet,
- l'accueil d'une même classe plusieurs fois dans l'année sans que ces visites ne s'inscrivent dans le cadre d'un projet copiloté par l'établissement scolaire et la bibliothèque.

La fréquence des visites en bibliothèque pour une même classe de primaire est donc très variable; aucune tendance forte ne se dessine.

Les accueils de classes du secondaire se distinguent ici nettement du primaire. L'écrasante majorité de leurs visites en bibliothèque ont lieu lors d'une séance unique.

Tableau 8 : Nombre de classes du secondaire accueillies une seule fois au cours de l'année 2019

Au cours de l'année scolaire précédente, combien de classes du secondaire accueillies ?	Fréq.
Moins de 10	87,4 %
De 10 à 20	8,3 %
De 20 à 30	1,8 %
De 30 à 40	0,3 %
De 40 à 50	0 %
De 50 à 60	1,2 %
60 et plus	0,9 %
TOTAL OBS.	100 %

Toutes les classes sont-elles accueillies ?

« Alors ça dépend. Pas forcément, du coup. Parce qu'autant, c'est vrai qu'en termes de collèges, on accueille quasiment toutes les classes des collèges sur une année – alors moins les 3^e souvent – mais les 6^e... [...]. Chaque année on commence toujours l'année scolaire par la visite du site par des 6^e qui connaissent pas forcément, qui sont pas habitants de la commune. Donc on leur fait visiter, à tous les 6^e de notre commune, le site. Donc eux en fait, 6^e/5^e, sûr on les reçoit tous, avec le quizz aussi. Et après 4^e/3^e, ça va dépendre des projets à l'année. Pour les écoles, toutes les maternelles sont accueillies en général. Primaire, bah ça dépend. Ça va dépendre des enseignants, de

leur envie... Là on en a peut-être un peu moins dernièrement. Y a eu aussi des nouvelles directives, là, qui sont sorties dans les écoles avec des contraintes un peu plus... Pour eux, [difficile] de pouvoir sortir dans les espaces. Mais en général, on essaye de tous les accueillir ».

Bibliothécaire d'une commune de moins de 5 000 habitants

Compte tenu de ces difficultés, il arrive que l'accueil soit repensé et inversé : c'est alors le bibliothécaire qui se déplace au sein de l'établissement scolaire.

L'ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE AU COLLÈGE

Pour contourner les contraintes d'emploi du temps et les exigences du programme, lorsque cela est possible, les bibliothécaires se rendent « hors les murs » et vont à la rencontre des élèves dans les établissements scolaires.

Pourquoi faire de l'accueil de classes à la bibliothèque pour les classes de primaire et du hors les murs avec les collèges ?

« Ce n'est pas vraiment un choix. S'il y a une demande de la part d'une classe de collège pour venir à la médiathèque, on y répond positivement, ça il n'y a aucun souci. Je pense plutôt que ça vient du collège par rapport au programme qui est déjà différent de l'élémentaire, qui est beaucoup plus chargé. Ils doivent le remplir. Si nous souhaitons travailler avec le collège il faut plutôt que nous collions avec le programme. Il faut que ça les intéresse dans le cadre de leur programme ou même dans le cadre de ce qu'ils ont envisagé de faire en dehors du programme. Là, vraiment, c'est plus serré au niveau de l'enseignement. Ensuite il y a aussi l'éloignement géographique. Et il y a aussi le fait qu'il n'y a pas cette routine, cette habitude d'installée. Certains enseignants ont plus envie de collaborer avec la médiathèque que d'autres. Il y a toujours des interlocuteurs qui sont nos habitués. Il y a aussi une autre problématique, c'est que tout cela demande du temps et que je suis la seule à faire des animations vis-à-vis du public jeunesse. Donc sur un 80 % et tout ce qui incombe à mon poste de responsable jeunesse, ça fait beaucoup. J'avais une collègue adulte qui travaillait pas mal avec moi en collaboration sur le collège, mais elle est partie et le poste n'a pas été remplacé. Donc oui, c'est aussi une problématique de temps que l'on peut consacrer à chaque niveau. Moi j'ai plus axé sur la maternelle, l'élémentaire et la petite enfance. À un moment donné, il faut aussi dire que ça a été une demande de la hiérarchie d'axer sur la petite enfance. On se cale aussi sur ces demandes hiérarchiques de privilégier tel ou tel partenariat. Ce sont aussi des demandes qui

répondent à des priorités qui sont les mêmes partout au niveau national ».

Bibliothécaire d'une commune de 5 000 à 10 000 habitants

Bien que peu répandu, ce format est surtout mis en place dans les collèges. La présence des professeurs documentalistes, en charge notamment du temps périscolaire (avec par exemple l'ouverture du CDI lors de la pause déjeuner), rend possibles ces partenariats. Ceux-ci se nouent essentiellement autour de la lecture et incluent parfois les professeurs de français. Parmi ces animations régulières « hors les murs » dans les collèges, on trouve donc en priorité des clubs ou comités de lecture et des prix littéraires. Ces activités liées au livre et à la lecture semblent les plus propices aux mouvements de la bibliothèque vers l'établissement scolaire, mais n'excluent pas pour autant des séances en bibliothèque pour les élèves concernés.

Ces dispositifs sont intéressants pour les bibliothécaires en ce qu'ils leur permettent de travailler tout au long de l'année avec un « petit » groupe d'élèves sur un projet suivi. Toutefois, leur limite se trouve dans le nécessaire volontariat des élèves qui, bien souvent, sont forts lecteurs et fréquentent déjà la bibliothèque et le CDI.

Les autres partenariats avec « les enseignants de disciplines » se réalisent, quant à eux, très majoritairement en bibliothèque.

« On a aussi eu des accueils d'auteurs qui se sont faits dans les écoles, c'est-à-dire qu'au lieu que l'auteur soit là et que les classes viennent, l'auteur est allé dans l'école. Moi, personnellement, je suis allée au CDI d'un collège pour faire des présentations de livres à des collégiens qui venaient pour un club lecture entre midi et deux, ce n'était pas dans le cadre d'une classe. On ne peut pas parler d'accueil de classe, c'était des élèves intéressés. Sinon il y a eu diverses interventions dans les collèges aussi. En fait les collèges viennent moins. Les interventions en classe de ma part sont plutôt dans les collèges. Il y a eu des conteuses qui se sont rendues dans des CDI, des présentations de la médiathèque dans des classes, des présentations de livres dans des classes... C'est plus en direction du collège, le « hors les murs ». Mais c'est quand même beaucoup plus ponctuel, on ne peut pas dire qu'il y ait beaucoup de régularité. C'est souvent lié aussi à un événementiel, à des festivals... C'est toujours en lien avec une animation plus générale, plus globale ».

Bibliothécaire d'une commune de 10 000 à 20 000 habitants

PARTENARIATS : LE RÔLE PRIMORDIAL DES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

Lorsque le bibliothécaire se déplace dans l'établissement scolaire, c'est donc principalement avec le professeur documentaliste qu'il coopère. À l'inverse, quels sont les enseignants qui accompagnent le plus leurs classes en bibliothèque? Les enseignants de lettres et de langues sont les plus représentés dans le secondaire, certes, mais on observe tout de même une certaine diversité quant aux domaines disciplinaires pour lesquels les bibliothécaires sont sollicités.

Tableau 9 : Disciplines des professeurs du secondaire accompagnant leur classe en bibliothèque

Les professeurs de discipline relèvent du domaine des :	Fréq.
Lettres et langues (français, anglais, lettres, etc.)	51,5 %
Arts (arts visuels, arts plastiques, musique, etc.)	17,7 %
Sciences humaines et sociales (histoire, philosophie, etc.)	15 %
Autres	8,5 %
Sciences et techniques (mathématiques, physique, technologie, etc.)	7,3 %
TOTAL OBS.	100 %

Même lorsque les enseignants de disciplines prennent en charge la visite de leur classe en bibliothèque, les professeurs documentalistes ne sont pas en reste : ils jouent un rôle important dans la mise en relation avec les enseignants, en tant que partenaires « naturels » des bibliothécaires.

Tableau 10 : Professeurs concernés par les visites de classes en bibliothèque

Dans le cadre de vos accueils de classes de collège/lycée à la bibliothèque, les enseignants concernés sont plutôt :	Fréq.
Des professeurs de disciplines	21,2 %
Des professeurs documentalistes	24,6 %
Les deux	54,2 %
TOTAL OBS.	100 %

« Les professeurs documentalistes sont quand même des tremplins pour toucher des professeurs, c'est sûr qu'on communique plus facilement avec eux, notamment avec celui d'un collège en particulier. Et ensuite ces professeurs documentalistes vont faire le relais auprès des professeurs. Ensuite il y a certains professeurs dans certains établissements qui nous connaissent aussi et qui vont toujours être intéressés par ce que l'on fait, toujours ok pour nous suivre, nous intégrer... C'est comme ça que ça fonctionne ».

Bibliothécaire d'une commune de 10 000 à 20 000 habitants

Comment ces partenariats se nouent-ils, et comment se maintiennent-ils dans le temps ? Bien souvent, les relations entre bibliothécaires et enseignants se construisent dans un cadre semi-professionnel. Par leur proximité sociale, ces deux professions se côtoient régulièrement ; ainsi, un enseignant qui fréquente une bibliothèque pourra créer des liens personnels avec les agents de la structure, débouchant alors sur une coopération entre la bibliothèque et l'établissement scolaire. Par la suite, lorsque les postes des uns et des autres sont pérennes et stables, ces collaborations peuvent être maintenues et répétées d'une année sur l'autre. Les bibliothèques se construisent ainsi un réseau d'enseignants-partenaires qui participe, à son tour, à créer des ponts avec d'autres professeurs, notamment autour de projets pluridisciplinaires.

Enfin, outre les enseignants, le principal d'un collège ou le proviseur d'un lycée jouent un rôle de taille dans la mise en œuvre des accueils de classes du secondaire en bibliothèque. En effet, ceux-ci peuvent se positionner comme facilitateur, comme dans l'exemple suivant où un bibliothécaire explique les logiques territoriales sous-jacentes à l'accueil de classes (notamment en termes de proximité établissement scolaire – bibliothèque de réseau). Dans cet exemple, il s'agit de la venue d'une classe de collège lors d'un événement spécifique dans une bibliothèque du réseau qui n'est pas celle à « proximité » : « Parce qu'il y a une inégalité d'accès, pourquoi c'est le prof de français, pourquoi cette classe, alors que ça aurait peut-être intéressé une autre classe, vous voyez ? Enfin bon, il y avait un courrier qui était parti du maire, enfin je raconte ça mais c'est important, du maire de la ville à l'intention du principal, [...] qui avait donné son accord de principe pour que la classe de Madame [...] puisse participer effectivement à la nuit de la lecture à la médiathèque de la [commune], mais ce que je veux dire, c'est [...], autant il y a une égalité d'accès des classes du territoire de la [commune], à la médiathèque, autant là pour le collège ? vous voyez, c'est au coup par coup ».

En résumé, l'accueil de classes du secondaire en bibliothèque est de toute évidence moins répandu que celui des classes du primaire. Ce contraste s'explique par différents facteurs, notamment géographiques : les bibliothèques desservent souvent moins de collèges/lycées que d'écoles primaires, selon le territoire où elles se trouvent. De plus, les contraintes horaires des enseignants et des élèves, plus fortes dans le secondaire à cause d'emplois du temps complexes, constituent un obstacle dans l'organisation d'une visite groupée en bibliothèque.

Pour contourner ces difficultés, les bibliothécaires sortent de leur structure et vont à la rencontre des adolescents. Ils se rendent ainsi davantage dans les collèges que dans les autres établissements scolaires, notamment pour des clubs de lecture ou des prix littéraires, le plus souvent en collaboration avec le professeur documentaliste.



© C. Charzat

CE QUE NOUS APPRENNENT LES ACCUEILS DE CLASSES DU SECONDAIRE

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Une durée courte (moins d'une heure)

Plus de la moitié des accueils de classes en bibliothèque durent deux heures. Les classes du secondaire, elles, restent rarement aussi longtemps dans la structure – et, le plus souvent, moins d'une heure. Cette brièveté, souvent déplorée par les bibliothécaires, est due de nouveau aux contraintes d'emploi du temps déclarées par les enseignants. Ceux-ci doivent en effet tenir compte du temps de déplacement ; une visite d'une heure sur place peut donc représenter un investissement réel de deux heures.

Tableau 11 : Durée de l'accueil de classes du secondaire en bibliothèque

En moyenne, combien de temps dure l'accueil de classes du secondaire ?	Fréq.
Moins d'une heure	45,2 %
Environ deux heures	51,7 %
Plus de deux heures	3,1 %
TOTAL OBS.	100 %

Dans la majorité des cas, l'accueil lui-même est suivi d'un temps libre lors duquel les élèves se déplacent en autonomie au sein de la bibliothèque. Ce moment laisse aussi aux jeunes visiteurs le temps d'emprunter des documents s'ils le souhaitent.

Tableau 12 : Temps libre pour les élèves du secondaire en bibliothèque après l'accueil de classes

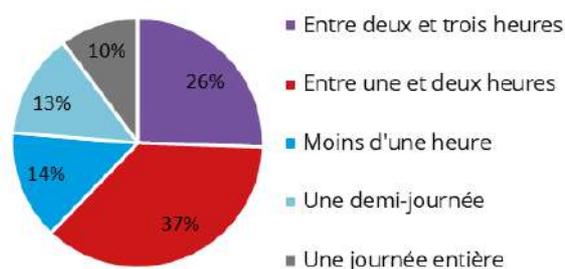
En général, l'accueil de classes de collège/lycée est-il suivi d'un temps libre pour les élèves au sein de la bibliothèque ?	Fréq.
Non, jamais	18,8 %
Oui, parfois	48,3 %
Oui, systématiquement	32,9 %
TOTAL OBS.	100 %

Moins de trois heures de préparation

Plusieurs chiffres issus des questionnaires viennent éclairer la manière dont les accueils de classes du secondaire sont organisés et mis en œuvre par les bibliothécaires. Premier constat : dans 92 % des cas, ils ne bénéficient d'aucun budget spécifique. Les principales ressources sur lesquelles reposent ces visites sont les fonds documentaires de la structure, les compétences des bibliothécaires et le temps de préparation que ceux-ci peuvent y consacrer. Si la majorité y dédie entre une et trois heures (62,4 %), cette durée est très variable et peut aller de moins d'une heure (14,1%) à une journée entière (10,1%).

Outre le matériel, la préparation de ces accueils de classes couvre trois catégories d'activités : la sélection ou l'achat de documents, la conception d'un événement (par exemple une exposition, un jeu, une chasse au trésor, etc.) et la préparation de formulaires d'inscription à distribuer aux élèves.

Graphique 1. Temps consacré à la préparation de l'accueil d'une classe de collège/lycée en bibliothèque (en moyenne)



Bien sûr, les accueils de classes réguliers ou répétés dans le cadre d'un partenariat nécessitent souvent plus de temps de préparation, avec des réunions organisées avant et après la visite, et l'intervention de plusieurs agents. Cependant, le temps de préparation varie selon bien d'autres facteurs, et une visite unique de deux heures peut parfois demander une longue préparation. Le contenu de la séance est, à ce titre, central : des recherches et une sélection d'informations chronophages peuvent être nécessaires pour mener, par exemple, une première séance sur les *fake news*. Par la suite, si d'autres visites se déroulent avec d'autres classes sur le même sujet, le temps de préparation décroît logiquement.

Comme nous l'avons vu, et pour des raisons structurelles, les accueils de classes du secondaire sont plus rares que ceux du primaire et vont être plus souvent mis en œuvre au sein d'établissements desservant des communes de plus de 100 000 habitants. Ceci n'exclut pas pour

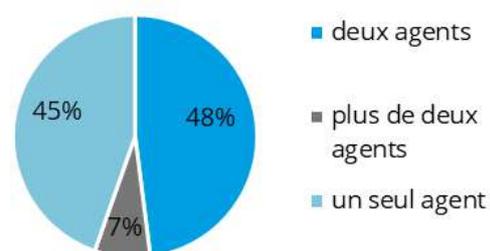
autant les bibliothèques desservant des territoires de taille plus moyenne. En revanche, l'accueil des classes du secondaire est moins fréquemment observable dans de plus petites bibliothèques dont le fonctionnement repose souvent sur le recours à des bénévoles.

Ceux-ci semblent pouvoir être mobilisés pour réaliser diverses tâches au sein des bibliothèques, comme l'accueil, le renseignement ou encore le prêt. La tendance du recours aux bénévoles pour l'accueil de classes est moins prégnante, sauf s'il s'agit d'accueil de type lecture d'ouvrages, le plus souvent, des contes et des albums. Ces derniers s'adressant plutôt aux élèves de primaire (maternelle et élémentaire), la présence des bénévoles pour les accueils de classes du secondaire dans les petites bibliothèques apparaît moins évidente.

Les agents mobilisés : « un binôme jeunesse »

Qui sont les bibliothécaires sollicités pour accueillir les classes du secondaire, et combien d'agents sont mobilisés à chaque fois ? Rarement plus de deux pour une séance, ils assurent majoritairement la visite en binôme.

Graphique 2. Nombre d'agents mobilisés



L'accueil, en effet, ne se déroule pas systématiquement en classe entière. Bien souvent, les bibliothécaires préfèrent diviser la classe en deux groupes, quand les conditions et l'espace le permettent. Les séances reposent alors sur un double atelier, qu'il soit identique pour les deux groupes ou, plus souvent, qu'il s'agisse de deux ateliers distincts auxquels les deux groupes participent chacun leur tour. De manière plus générale, l'accueil se concentre rarement sur une activité unique. C'est pour la bibliothèque l'occasion de valoriser ses fonds documentaires et ses expositions ; pour les élèves, c'est bien sûr un moment de socialisation. Pour toutes ces raisons, l'accueil de classes repose souvent sur deux agents – même si la préparation a été effectuée par un seul d'entre eux.

Lorsqu'il s'agit de classes du secondaire, les agents mobilisés sont principalement ceux du secteur

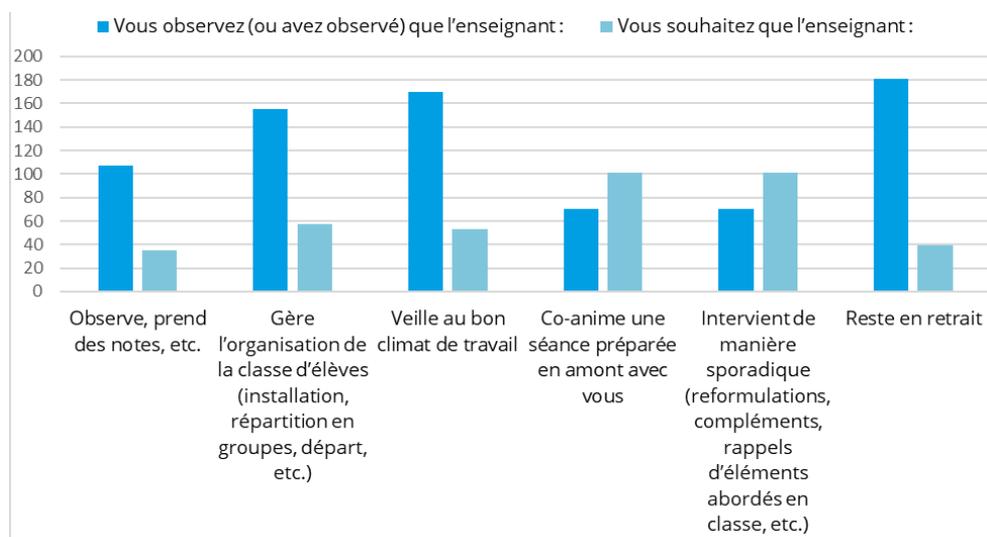
jeunesse – ou ceux du « pôle ado », pour les rares établissements qui en possèdent un. Le secteur adulte est nettement moins mobilisé. Les animateurs ou médiateurs numériques, présents dans les bibliothèques interviennent également. Il s'agit alors de travailler davantage sur des questions liées au numérique et à la technique, comme par exemple la réalisation et la diffusion de vidéos.

LE RÔLE DES ENSEIGNANTS VU PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES

Quels sont les pratiques du côté des enseignants et leur rôle au cours de la visite ? S'ils accompagnent systématiquement leur classe à la bibliothèque, leur rôle varie selon le contexte et leurs relations avec le bibliothécaire. Une tendance se dégage cependant, comme nous l'avons déjà évoqué : le bibliothécaire anime la séance, tandis que la gestion du groupe revient à l'enseignant.

Dans l'ensemble, les bibliothécaires apparaissent plutôt satisfaits de leur coopération avec les enseignants. Il existe néanmoins des situations de relative tension. Les bibliothécaires déplorent notamment l'attitude de certains enseignants qui laissent leur classe, « *part[ent] téléphoner* » ou « *faire [leurs] emprunts personnels* ». Les agents estiment se retrouver alors à devoir « *faire la police* » et ne pas être en mesure de gérer un groupe d'élèves « *inconnus* ». Ces tensions naissent en partie de relations rarement construites en amont entre enseignants et bibliothécaires. Même si des temps de réunions en face à face sont parfois prévus, la plupart des accueils de classes s'organisent par échanges d'emails. Plus encore, ces échanges sont souvent initiés par la bibliothèque qui propose une visite, offre à laquelle répond l'enseignant. Il est de plus très rare que les enseignants prévoient un temps de préparation de la visite en bibliothèque avec leurs élèves (sauf en ce qui concerne les clubs de lecture, les prix littéraires ou les rencontres d'auteurs). Toutefois, les libres demandes des enseignants sont systématiquement intégrées par les bibliothécaires, qui essaient d'y répondre.

Graphique 3. La perception du rôle des enseignants par les bibliothécaires (écarts entre souhaits et observations)



Les modalités en abscisse : observe, prend des notes ; Gère l'organisation ; Veille au bon déroulement de la séance ; Coanime ; Intervient de manière sporadique ; Reste en retrait

UNE ÉVALUATION RAPIDE, SOUVENT SUBJECTIVE

Sur quels critères les bibliothécaires s'appuient-ils pour déterminer le succès d'un accueil de classe ? Dans la majorité des cas, les séances sont évaluées de manière quantitative (nombre d'élèves et de classes accueillies). L'évaluation qualitative, elle, repose sur des critères souvent informels, voire intuitifs. Les émotions perçues chez les élèves, leur attention et leur participation en sont les principaux indicateurs. S'y ajoutent les échanges avec les enseignants, sous forme de bilan réalisé le plus souvent à l'oral. Grâce à ces différents critères, les agents peuvent réorienter leur pratique et améliorer les prochaines séances.

« Les accueils de classes font-ils l'objet d'une évaluation ?

— *Si, nous, on fait un, on fait des stats dans le sens où, bah il y avait tant d'élèves, il y avait, ça s'est super bien passé ou ça s'est mal passé, à penser pour la prochaine fois, prévoir plus de temps pour ci, prévoir plus de temps pour ça, changer telle diapo, changer telle phrase dans le tuto. Mais on ne fait pas de stats quantitatives plus que ça.*

— **D'accord, donc ça c'est vos, ce sont vos évaluations (personnelles). En interne quoi.**

— *C'est ça. [...]*

— **... où vous essayez de saisir...**

— *Ouais de capter deux, trois trucs, deux, trois bonnes infos ou : "Oh non mais je ne reviendrai pas, c'est trop nul". Sur leurs ressentis en fait, et c'est pas mal ».*

Bibliothécaire de la Ville de Paris

DES PROPOSITIONS RELATIVEMENT « INNOVANTES »

La taille de la bibliothèque a une incidence sur le nombre de classes accueillies, mais aussi sur le contenu des séances. Les moyens humains et financiers dont sont dotées les bibliothèques participent inévitablement à la variation de l'offre qu'elles proposent. Pour les bibliothèques implantées sur des territoires ruraux, le dynamisme des relations avec la bibliothèque départementale est également important, puisque c'est elle qui pourra compléter l'offre documentaire. Comme précisé plus haut, la présence d'un référent « ado » au sein de l'équipe joue aussi un rôle dans le développement des accueils de classes du secondaire, et possiblement dans la pérennité des relations engagées avec les enseignants.)

Les accueils dits « classiques » : visite des espaces et lecture à voix haute

Les accueils de classes peuvent revêtir des formes relativement classiques : une visite de la bibliothèque sous forme de jeu, comme le « jeu de piste » ou la « chasse au trésor », la lecture d'histoires par des bibliothécaires à un groupe. Ces formes, qualifiées ici de « classiques », se retrouvent dans les accueils de classes du primaire comme du secondaire, bien que dans une proportion moindre pour ces derniers. Les bibliothèques semblent en effet diversifier la palette des activités qu'elles proposent en direction

des collégiens et lycéens. En dehors des accueils de classes aux formats habituels, d'autres types de séances se distinguent alors et peuvent être considérés comme innovants.

« L'innovation ordinaire²¹ »

Qu'est-ce qu'un accueil de classes « innovant » ? C'est ce qu'a voulu analyser cette enquête. Pour ne pas tomber dans l'écueil d'une logique normative, celle-ci a pris le parti d'observer et de saisir cette innovation à partir du discours et des pratiques déclarées des bibliothécaires²². Il s'agissait de repérer ce qui, d'après leurs propos, avait un caractère innovant. Or, les critères varient selon :

- le bibliothécaire,
- sa posture professionnelle,
- la marge d'autonomie dont il bénéficie,
- le type d'établissement dans lequel il exerce.

De plus, cette démarche comporte elle-même un biais : dans leur travail quotidien, les bibliothécaires ne pensent pas systématiquement leur métier en termes « d'innovation », mais plutôt « d'initiative ». On pourrait grossièrement dire qu'une démarche innovante se caractérise souvent par une incertitude, un tâtonnement de départ et une pratique qui sort de la « routine ». Mais celle-ci diffère également selon les lieux. Un projet concerté avec les enseignants sur le thème de la citoyenneté peut être considéré comme innovant dans une médiathèque, quand il fait au contraire partie des activités régulières d'une autre.

La perception de l'innovation peut varier selon les représentations que bibliothécaires et enseignants ont de leur métier : un projet qui repose sur les nouvelles technologies en bibliothèque sera par exemple considéré comme plus ou moins innovant selon l'image que chacun se fait des pratiques et des usages en bibliothèque.

Ainsi, 84,6 % des bibliothécaires déclarent qu'il y a des formes innovantes d'accueils de classes en bibliothèque. Or, celles-ci tirent leur caractère innovant des conditions dans lesquelles elles émergent. On comprend donc la variété des réponses des bibliothécaires d'un établissement à l'autre, rendant leur catégorisation presque impossible.

« Alors après, "innovant", c'est toujours difficile, nous on essaye d'utiliser beaucoup d'outils numériques – alors c'est peut-être ça le côté "innovant", je sais pas si c'est... mais par exemple, on travaille avec les comités de lecture des collèves, et on fait de la restitution numérique de leurs lectures ».

Bibliothécaire d'une commune de moins de 5 000 habitants

La plupart des bibliothécaires semblent considérer que, dès que la séance s'écarte de la lecture d'histoires et de la découverte de la bibliothèque, il s'agit d'innovation. Le caractère innovant des accueils de classes peut aussi être assimilé à tout ce qui « ne se faisait pas avant que j'arrive » et a été nouvellement mis en place, ou encore à des activités en lien avec le numérique.

L'innovation ici ne relève donc pas d'un phénomène extraordinaire. Elle constitue, comme l'affirme Norbert Alter, une « innovation ordinaire²³ ». C'est-à-dire qu'elle interroge les représentations, les discours, les normes et les valeurs des parties engagées dans l'accueil de classes.

Les « incontournables » de l'accueil de classes

Certains accueils de classes peuvent être qualifiés « d'incontournables ». Ce sont ceux que l'on retrouve dans l'ensemble (ou quasiment) des offres proposées par les bibliothèques : une visite de la bibliothèque sous des formes variées, des lectures d'histoires par des bibliothécaires à un groupe-classe ou des ateliers plus ludiques comme les « jeux de piste ». Ces accueils, qualifiés « d'indispensables », sont souvent demandés par des enseignants et s'adressent à tous les élèves même s'ils sont plus nombreux pour ceux de primaire. Ils apparaissent comme « nécessaires » dans le discours des bibliothécaires : « on ne peut pas ne pas les faire ! ». Dans ce contexte, la visite de la bibliothèque apparaît comme un passage obligé, une sorte de rituel. Cet accueil de classes, parfois banalisé dans la routine des bibliothécaires, est aussi stratégique puisqu'il représente, pour de nombreux élèves, la première visite de la bibliothèque.

Ces accueils récurrents en bibliothèque font parfois l'objet d'une mise à distance : « *bon, c'est bien, mais on ne peut pas proposer que ça* » ou « *c'est bien, mais c'est pas très original* ». Cela n'empêche cependant pas les bibliothécaires de leur consacrer ce que l'on pourrait appeler un « effort d'innovation ». En effet, au sein même des accueils habituels, des formes peuvent être considérées comme innovantes dès lors que le temps de lecture et/ou de visite s'écarte des modalités strictement habituelles, par exemple pour y introduire d'autres supports. C'est le cas dans l'exemple suivant :

« Alors le, le Kamishibai comme c'est une, de mon point de vue l'innovation [...] c'est vraiment leur moment, même s'ils ont passé un moment à regarder les, les albums tout ça et tout, le fait de dire : "Bon allez c'est l'heure du Kamishibai", rien que de dire ça : "l'heure du Kamishibai", tu les vois ils s'assoient tous,

on a un grand tapis, ils s'assoient tous sur le tapis, les jambes croisées et puis ils attendent. Et puis alors là après, bon moi j'ai mon petit rituel hein voilà d'inspiration d'expiration, trois fois et puis on y va, et, et c'est ce moment où ils sont tous un peu debout, assis, ça parle, ça ne parle pas, un peu doucement, un peu plus doucement, un peu plus doucement, à partir du moment où tu dis : "On va faire la lecture du Kamishibai", c'est un truc de fou mais c'est, c'est, tous assis et puis vlan, et puis ça tu le vois de la maternelle jusqu'aux plus grands. Même les tout-petits, tu as, tu te dis, on pourrait se dire : "Ouais ils sont petits, ils ne vont pas comprendre", mais à partir du moment où j'arrive avec mon petit Kamishibai, enfin avec, non il n'est pas si petit que ça, mais avec le Kamishibai et avec ma, mon Kamishibai, hop ça, tout seul, même sans rien dire des fois, même sans rien dire, ils vont se mettre sur le tapis, ils s'assoient et ils attendent. Et ça c'est quelque chose que, enfin même les instits elles, il y en a qui sont, elles me disent : "Franchement on n'en revient pas" ».

Bibliothécaire d'une commune de 10 000 à 20 000 habitants

Si cette enquête n'a pu le quantifier, ce sont finalement peut-être les accueils de classes qui concentrent le plus « d'efforts d'innovation ». En les concevant, les bibliothécaires contribuent en effet à façonner une image « moderne » de la bibliothèque en s'éloignant d'un « passé » (pas toujours clairement défini d'ailleurs) et de ses accueils de classes perçus comme plus formels et moins ludiques. Ces accueils « incontournables », qui regroupent des formes largement installées dans les bibliothèques, comme la lecture d'histoires, ne sont donc pas toujours dénués d'innovation dans l'esprit des professionnels. Ainsi, des séances principalement structurées autour du livre et de la lecture peuvent en même temps être associées à d'autres supports, notamment audiovisuels, à une pratique comme l'écriture, ou encore aux supports numériques dans une visée scientifique et technique.

On l'aura compris, il est difficile de faire une liste exhaustive des types d'accueils de classes, tant leurs modalités sont nombreuses et variées. Cette diversité reflète celle des activités déployées par les bibliothèques dans le cadre de leurs missions de lecture publique : prêt et consultation de documents, médiation, animations autour de jeux (jeux vidéo, jeux de piste, jeux de société), activités autour d'outils numériques... En ce sens, la question de l'innovation des accueils de classes ne se pose pas de façon indépendante, mais interroge plus généralement l'innovation en bibliothèque et sa définition.

CINQ PRINCIPAUX TYPES D'ACCUEILS

Globalement, les mêmes types d'activités sont proposés aux classes de primaire et de secondaire. Cependant, certains sont plutôt réservés à l'accueil des élèves de collège/lycée, comme les prix littéraires, les clubs ou comités de lecture, les rencontres d'auteurs, les ateliers autour du numérique et l'éducation aux médias. Ainsi, l'élève voit une évolution des accueils de classes tout au long de son parcours scolaire. Ce sont donc sur ces dernières catégories d'accueils de classes que nous allons nous focaliser. Pour rappel, dans son rapport de 2013, l'Inspection Générale des Bibliothèques faisait état de quatre catégories de visites de classes :

Encadré 1 : Typologie des visites de classes, rapport 2013²⁴

Simple visite dont la finalité est l'emprunt de livres plus ou moins encadré (« Non, tu as déjà pris une bande dessinée... »)

Visite incluant une animation proposée par la bibliothèque et son personnel (présentation de livres, heure du conte, petit atelier), achevée par l'emprunt de livres

Visite entrant dans le cadre d'un projet défini en amont par l'enseignant et le bibliothécaire, incluant, par exemple, une initiation à la recherche documentaire

Variante : aujourd'hui en grande partie disparue, celle-ci avait cours dans les territoires ruraux et dans certaines villes dotées d'un **bibliobus** urbain, avec le stationnement du bibliobus, enseignants et enfants empruntant des livres à cette occasion

Notre enquête confirme la pertinence de cette typologie, tout en permettant d'observer une réalité plus complexe. La plupart du temps, en effet, ces différents types d'accueils se combinent au sein d'une même bibliothèque, pour une même classe sur l'année, ou au cours de la trajectoire scolaire d'un élève. Cette combinaison des modalités d'accueil existe aussi à l'échelle d'une seule et même séance : une animation peut être suivie ou précédée d'une lecture d'histoires, ainsi que d'un temps de consultation sur place et/ou d'emprunt de livres. Dans les entretiens, les bibliothécaires estiment que les élèves viennent rarement à la bibliothèque pour une simple visite. Et même si cette modalité d'accueil continue à être proposée par certains établissements, c'est rarement la seule formule possible. La tendance est plutôt à la multiplication des formats, à la

recherche de la « bonne » organisation qui permettra d'accueillir un maximum de classes, et à la proposition d'un contenu cohérent, tant avec les missions des bibliothèques qu'avec les préoccupations des enseignants. Les bibliothécaires mettent très largement à distance toute prestation qui se résumerait à un accueil considéré comme consumériste, à savoir venir à la bibliothèque avec une classe pour emprunter et repartir. Ils cherchent à affirmer ou à réaffirmer leur rôle de professionnels du livre et de médiateurs de la lecture, et à valoriser les collections et les fonds dont ils disposent.

Cinq types d'accueils de classes du secondaire ont toutefois été retenus dans cette synthèse, soit parce qu'ils apparaissent prépondérants, soit parce qu'ils se développent en réponse à des préoccupations sociales actuelles, et seront probablement amenés à se généraliser avec l'incitation des institutions.

Les prix littéraires

Les prix littéraires sont largement développés auprès des élèves du secondaire. Lecture Jeunesse leur a consacré un numéro de la revue *Lecture Jeune*²⁵. Un exemple bien connu est le prix des Incorruptibles, qui s'adresse également aux élèves du primaire²⁶. Comme le rappelle Véronique Soulé²⁷, les prix littéraires jeunesse se sont largement développés et multipliés depuis 1936 et l'Heure Joyeuse. Aujourd'hui, portés par des associations ou des institutions, ils sont nombreux à solliciter les votes des élèves.

Les prix littéraires sont sans doute les projets qui se réalisent le plus systématiquement dans le cadre d'un partenariat entre la bibliothèque et l'établissement scolaire. Ils se déroulent sur plusieurs séances, dirigées alternativement par le bibliothécaire dans sa structure et par l'enseignant dans le cadre scolaire. Même si cette organisation existe pour d'autres types de projets, elle est ici presque systématique du fait de la durée du prix (d'octobre à mai). Leurs modalités sont quasi standardisées, même si certaines animations ponctuelles peuvent intervenir, comme des jeux ou des rencontres avec des auteurs.

Ce type d'accueil de classes vise à faire découvrir aux élèves la lecture dite « plaisir » et à mobiliser les fonds de la bibliothèque. Même si les albums et les contes sont les supports les plus utilisés pour les lectures faites aux classes, en particulier pour les élèves de primaire, une grande diversité de genres littéraires sont explorés lors des accueils de classes. Si cet aspect n'a pas été quantifié par le questionnaire, les entretiens réalisés avec les

bibliothécaires montrent qu'ils tentent de mettre leur offre en cohérence avec les programmes scolaires, à partir desquels sont aussi formulées les demandes des enseignants. C'est le cas par exemple avec les classes de 5^e et le travail autour du conte. À cela s'ajoute en plus la littérature « plaisir », pour reprendre le terme des bibliothécaires, proposée en réponse aux goûts supposés des jeunes. Les prix sont une occasion de valoriser cette offre. À travers elle, les bibliothécaires de lecture publique se positionnent ainsi en équilibre entre lecture « contrainte²⁸ », pour répondre aux attentes pédagogiques, et lectures choisies par les enfants et les adolescents – la profession s'étant historiquement construite en opposition au métier d'enseignant²⁹. Les bibliothécaires revendiquent en effet l'adéquation de leur offre aux goûts supposés des élèves. Ils misent sur une approche ludique pour les amener à la lecture et participer à la construction d'un « plaisir de lire ».

Les prix littéraires sont aussi pour les bibliothécaires l'occasion d'entrer en contact avec les adolescents, un public qu'ils estiment souvent difficile à « faire venir ».

L'exemple de cette bibliothèque située dans une commune de plus de 100 000 habitants l'atteste et montre que le rôle du bibliothécaire se situe dans l'accompagnement et la mise en œuvre du projet proposé par un enseignant, et dans la prise en charge du volet animation de l'activité. On constate cinq phases récurrentes dans la mise en œuvre :

- . L'analyse des besoins basée sur un échange avec l'enseignant : que veut l'enseignant ?
- . La conception et la préparation de l'animation en concertation avec l'enseignant et le reste de l'équipe en interne : quelle organisation ? Quels besoins humains ? Durée de l'activité ? Quel mode d'animation ? Quels choix de lectures ? Quel matériel ?
- . La réalisation de l'animation : plutôt interactive ? Plutôt transmissive ? Plutôt ludique ou non ludique ?
- . L'évaluation basée sur les appréciations des élèves et des enseignants : ont-ils lu les ouvrages ? Les élèves ont-ils participé ? Les élèves et les enseignants sont-ils satisfaits ? Quelles perspectives pour la suite ?
- . La régulation de l'activité : décision concertée de refaire ou non l'activité ? Réajustements nécessaires ?

« Alors normalement, on rencontrait une classe de 3^e autour des Inco. Les battles avaient lieu début mai, là je ne sais pas ce qu'il en sera. En fait [...], ça fait deux classes même, qu'on suit depuis la 5^e. Et en 5^e, le professeur de français nous avait dit : "voilà, on aimerait les faire participer au prix des Inco, qu'est-ce

qu'on pourrait imaginer ensemble" ? Et nous, on avait trouvé rigolo de faire, de dire "on va faire des battles". Donc des battles, parce qu'en fait, quand ils étaient en 5^e, ils devaient rencontrer le collège d'une ville d'à côté avec qui ils étaient jumelés. Et, ils devaient faire une rencontre autour des Inco. Donc nous, on a proposé l'idée des battles. Et de faire d'abord une battle entre bibliothécaires de la commune d'à côté et la classe. Donc [...] on avait établi quelque chose de très sérieux. Ils devaient faire dix questions par livre, nous également, et on avait un arbitre qui devait s'occuper de regrouper toutes ces questions, de les préparer et de nous les poser. Et puis en fait, à la fin de cette première séance, bon, c'est nous qui l'avons gagnée hein, les jeunes étaient super contents. Ils nous ont demandé de venir, en fait, assister à la battle contre leurs correspondants, en nous demandant s'ils pouvaient garder des questions qu'on avait faites parce qu'elles étaient super dures quand même, voilà. Et puis, du coup, on est venu même faire la battle, on était arbitres [...] pour cette battle-là. Et puis le prof a dit, "ça les a motivés", donc [...] on vous propose de recommencer l'année d'après. Donc on les a revus l'année dernière. Donc là, ils étaient encore plus au point, ils avaient encore plus lu. Ils s'étaient même regroupés, ils avaient fait dans la classe des équipes, il y avait cinq titres je crois, quatre ou cinq titres, donc ils avaient fait des équipes de lecture. Tout le monde avait tout lu mais il y en avait qui avaient un peu plus lu certains titres. Ils s'étaient spécialisés, ils avaient vraiment affiné leurs questions. Et nous aussi. Bon là, on a gagné de justesse. Donc ils se sont dit, bon on va se revoir encore une dernière fois, là en 3^e. Et du coup, on doit les rencontrer cette année. Et donc ça, l'enseignant nous avait vraiment dit que ça avait boosté leurs lectures, et nous on avait trouvé ça très très sympa aussi ».

Bibliothécaire d'une commune de plus de 100 000 habitants

Les rencontres d'auteurs

Les rencontres d'auteurs font partie des animations proposées dans le cadre des accueils de classes du primaire comme du secondaire. Elles sont généralisées dans l'ensemble des bibliothèques de lecture publique, et il existe sur ce sujet une littérature professionnelle abondante³⁰. En fin de volume, une bibliographie complémentaire est exclusivement dédiée à la question de la mise en relation des auteurs et des élèves : qu'en attend-on, quels objectifs lui assigne-t-on ? Comme les prix littéraires, les rencontres d'auteurs font en effet partie des accueils de classes « installés » ; elles s'insèrent dans une politique plus générale d'action culturelle des bibliothèques. Elles peuvent toutefois revêtir différentes formes, selon les configurations et les

publics, et sont prétextes à développer avec les élèves un ensemble d'activités autour de l'auteur reçu. L'exemple de la bibliothèque suivante est intéressant en ce qu'il constitue un cas de partenariat avec de multiples structures scolaires, lycées et MFR compris :

« D'accord, parce que dans la région, alors je vous donne un exemple, on a, parce que c'est quelque chose qui a bien marché, on a fait ça en 2018. Donc il y a un festival, en région, auquel on participe chaque année. C'est des auteurs et des artistes du Nord de l'Europe qui sont invités par ce festival, et plusieurs sont invités à circuler dans les médiathèques de la région. Et nous on est partenaires, donc on avait fait venir une auteure islandaise pour adolescents. Alors quand on fait ça et qu'on se dit qu'on va travailler en partenariat avec des établissements scolaires, on essaye de travailler avec plusieurs établissements scolaires pour pas en privilégier un plus qu'un autre. Donc là, quand je vous dis qu'il y a deux lycées en fait c'est pas vrai, y en a plus, parce qu'il y a aussi des Maisons Familiales Rurales. Et notamment une, la Maison Familiale Rurale qui est spécialisée dans les services à la personne, et les professeurs sont particulièrement dynamiques, et sont très demandeurs de sortie. Et j'y pensais même pas, parce que c'est assez récent, et justement on a eu cette expérience : on avait proposé aux lycées privés, aux lycées publics et aux MFR, donc des classes qui allaient entre la 3^e et la 1^{re}, y avait un mélange de différents niveaux entre les établissements. On avait proposé en amont aux différents professeurs intéressés de venir présenter dans les classes le livre qui allait être mis en avant avec cet auteur. Et puis même de proposer donc à certains élèves de pouvoir le lire avant la rencontre, c'était peut-être un mois avant. Et puis même comme c'était un roman qui se passait en Islande, de préparer un peu des questions, de préparer avec leurs professeurs un travail sur l'Islande. Parce que c'est un livre qui parlait d'une sorte de voyage dans l'ensemble du pays. Donc on pouvait parler de la géographie, etc. Et donc on a réuni, alors je sais plus combien y avait d'élèves, mais y en avait je crois au moins une centaine... [...] À la salle des fêtes, et y avait à la fois des élèves donc de MFR, des élèves du privé, des élèves du public, donc de différents niveaux. Et c'est une rencontre qui a très bien fonctionné. Donc voilà, ça c'est un exemple de ce qu'on peut faire avec des lycéens. C'est-à-dire des rencontres entre établissements, et sur un événement particulier. J'avais fait venir aussi un directeur de la photographie de cinéma, alors on avait fait un travail de présentation, moi j'avais préparé plusieurs extraits, comme je faisais. Et lui il parlait de son travail à partir de ces extraits, donc on essaye de réunir. À ce moment, on le fait pas dans la médiathèque, mais on a la salle des fêtes qui est juste à côté, puisqu'encore une fois on est en centre-ville : la mairie est en face de la médiathèque. Voilà, on a une sorte d'espace

supplémentaire et pareil pour le cinéma, comme je vous disais y a le cinéma qui est dans le bâtiment. Il m'est arrivé aussi de faire des rencontres, de participer, de faire des interventions pour les lycéens dans la salle de cinéma. À ce moment-là y avait la projection d'un film et moi j'intervenais pour le dispositif « Lycéens au cinéma », j'intervenais pour faire des présentations un petit peu bonus, dans la salle de cinéma. Donc ça, c'est un petit peu hors les murs on va dire. Pareil j'ai fait des déplacements dans des classes aussi, pour des lycéens. Il est arrivé que quand le lycée public ne puisse pas se déplacer, parce que c'est pour une question de temps, que ce soit moi qui me déplace dans la classe ».

Bibliothécaire d'une commune de moins de 50 000 habitants³¹

Les « accueils numériques »

L'appellation « accueil numérique » désigne ici les accueils de classes qui font intervenir des outils et/ou supports numériques. Toutes les bibliothèques ne disposent pas du matériel nécessaire pour mettre en œuvre ce type d'accueil. Les bibliothèques départementales constituent alors un soutien important dans l'accès aux outils numériques.

Cette catégorie se concentre donc sur les outils utilisés lors de la séance ; or, il faut noter que les objectifs visés sont rarement centrés sur « le numérique ». C'est un médium pour aborder des thématiques plus larges.

Néanmoins, le numérique et les nouvelles technologies font l'objet d'animations orientées vers la maîtrise technique de logiciels ou de langages de programmation, en lien, là encore, avec l'évolution des programmes scolaires. Le témoignage suivant montre l'attention portée par les bibliothèques à ces sujets. Celles-ci peuvent ainsi se présenter comme une ressource pour les équipes pédagogiques, et les accompagner dans les changements de programmes. Elles offrent aussi la possibilité d'activités pluridisciplinaires, comme l'atelier présenté ci-dessous, qui vise à articuler les techniques informatiques et numériques à l'écriture d'histoires, tout en valorisant une certaine distanciation du domaine scolaire par l'approche ludique.

« En décembre dernier, on a développé un nouveau produit, autour de robots et de la programmation. Donc là on visait la fin de trimestre du primaire et le collège, sachant que par exemple au collège, on programme sur Scratch, enfin je sais pas si vous connaissez un petit peu les logiciels de programmation, mais depuis quelques années maintenant les enfants, que ce soit en technologie, ou en mathématiques au collège, apprennent à

programmer sous différents logiciels, et notamment un qui s'appelle Scratch. Et donc en décembre, on a décidé de développer tout un nouveau programme d'action autour des robots et de la programmation, on a emprunté à la bibliothèque départementale une malle de robots, et on a acheté – sur notre budget propre avec des fonds de crédits qui nous restaient en fin d'année – un certain nombre de robots programmables. Et là aussi, on a créé tout un tas d'animations avec les robots à la fois qu'on nous prêtait et qu'on avait achetés, et puis des outils en ligne qu'on pouvait récupérer gratuitement : Scratch se télécharge gratuitement, j'ai contacté des fournisseurs comme Ubisoft qui font les Lapins crétins – si vous les connaissez – qui ont aussi développé des petits programmes et qui proposaient de les mettre à disposition des structures publiques via une convention, donc j'ai passé une convention avec Ubisoft pour utiliser ces produits-là.

Et du coup, là aussi on a créé : un gros dossier pédagogique, des animations à faire au préalable en classe, des choses, 'fin de l'initiation à faire en classe de façon à ce que le jour de la visite, les enfants soient en capacité de comprendre ce que c'était que la programmation et de s'emparer des robots. Par exemple, pour être capable de programmer un robot, il faut tout simplement être capable de latéraliser (sic) ses déplacements, un robot ça se programme en lui disant : "T'avances d'une case en avant, tu tournes à gauche, tu te diriges de deux cases vers la gauche, ensuite tu fais demi-tour", etc. Un gamin qui sait même pas où est sa droite de sa gauche, par exemple c'est pas possible. Donc on a dans le dossier pédagogique, il y avait un certain nombre d'explications pour les enseignants, qui pour la plupart n'y connaissaient rien, par exemple en programmation, ce qui est normal, nous non plus au départ on y... on y connaissait rien, et puis y avait aussi des petits conseils et des préconisations de façon à ce que les enfants soient préparés. Et donc autour de ces robots, on a créé des animations [...] avec la création d'histoires et en même temps de la programmation de robots. Donc on a invité les enfants à imaginer une histoire au cours de laquelle un personnage se déplacerait, en l'occurrence le personnage c'était le robot, et les rebondissements de l'histoire impliquent les déplacements du robot, donc du coup on a conjugué à la fois de l'écriture d'histoire et de la narration, et puis des aspects totalement techniques, qui sont techniques et ludiques – puisque le champ ludique c'est aussi le nôtre –, autour de la programmation des robots. Ça a eu un gros, gros succès, notamment les enseignants de CM et puis le début du collège, euh beaucoup d'enseignants commencent seulement à, à... s'intéresser aux robots et sont dans l'obligation, du point de vue des programmes, de commencer à faire faire des choses à leurs élèves. Et du coup la médiathèque, elle a servi de

tremplin pour eux, et on a des classes qui nous ont dit avoir acheté du matériel après avoir fait l'animation chez nous. Le mois de décembre euh leur a servi du coup de premier champ d'initiation sur cette thématique-là, à la suite de quoi ils ont acheté du matériel dans les écoles ».

**Bibliothécaire d'une commune
de 5 000 à 10 000 habitants**

Les accueils « éducation aux médias » (EMI)

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) fait partie des accueils davantage adressés aux classes du secondaire – bien que quelques classes du primaire, celles du cycle 3 notamment, en bénéficient à la marge. L'EMI fait l'objet d'une incitation particulière du ministère de la Culture à travers le plan d'éducation aux médias et à l'information, sous forme d'une dotation supplémentaire pour l'éducation artistique et culturelle. L'appel à projets lancé en 2019³² précise que « *les bibliothèques départementales et les réseaux de lecture publique, de par leurs missions et le rayonnement de leurs actions, ont vocation à faire évoluer leurs compétences dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information pour accompagner au mieux leurs publics dans la société de l'information* ».

L'EMI se développe donc progressivement dans les bibliothèques. De plus, au collège/lycée, l'âge des élèves coïncide avec l'accès aux réseaux sociaux et à une exposition plus soutenue aux informations qui y circulent. Les bibliothécaires, qui observent les « jeunes » en bibliothèque et assistent à leurs échanges, se questionnent alors quant au rôle qu'ils peuvent jouer sur ces thématiques par rapport à celui que jouent les établissements scolaires. C'est le cas de ce bibliothécaire qui, constatant que la photographie d'une adolescente du collège de la commune avait été diffusée sur internet, a mis en place un accueil de classe sur la question de l'identité numérique, en partenariat avec l'établissement scolaire :

« Les classes de collège, il est très difficile de les voir à la bibliothèque et de les faire venir. Il y a eu des accueils avec des collèves mais c'est souvent en réponse à une "problématique", pas à quelque chose qui se passe à l'école. Par exemple on a accueilli des collèves sur l'identité numérique l'année dernière, parce qu'il y avait des problématiques de photos volées et diffusées sur internet. Moi j'avais identifié que les lecteurs de la bibliothèque, les jeunes ados, venaient et se prenaient en photo. Et ce qui m'est remonté aux oreilles, c'est qu'il y a eu des exclusions par rapport à ça. Je suis allé rencontrer le directeur et

il m'a dit qu'il y avait effectivement des gros problèmes par rapport à ça. On a monté un accueil sur l'identité numérique et on a accueilli trois classes de collège. Ce sont toujours sur des thématiques bien précises. Les collégiens ont un planning très chargé. C'est notre grosse difficulté de les faire venir à la bibliothèque.

[...]

— C'est vous qui avez monté cette animation ou c'est quelque chose qui s'est négocié dans le contenu et dans la forme avec le principal ?

— Non, ça ne s'est pas négocié. Au niveau du fond et de la forme, il nous a vraiment laissé carte blanche. C'est nous qui avons tout à fait monté le projet.

— C'est une animation qui avait été faite avec plusieurs classes de collégiens, ce sont les enseignants qui ont répondu favorablement ?

— Les enseignants ont répondu présent. C'était une animation en deux temps, d'abord une diffusion informelle du numérique, des thèmes assez classiques. Et ensuite on est parti sur quelque chose de ludique, de type battles. Ça marche bien avec les ados qui aiment bien s'affronter les uns aux autres, ils aiment quand il y a une bonne émulation. C'était sur le mode du question-réponse. On a plutôt eu des bons retours des ados et des enseignants.

— Qu'ont pu dire les ados par exemple ?

— Une prise de conscience. On leur a montré des courts-métrages assez forts et révélateurs sur le danger de poster des photos sur internet, que ça pouvait les suivre toute leur vie. Ça ils n'en ont pas conscience quand ils sont ados. Ils tombaient des nues, ils découvraient. On leur expliquait que le jour où ils allaient peut-être chercher un emploi, que c'était à la portée de l'employeur en deux clics de voir quelle était la personne qu'il avait réellement en face de lui, ou en tout cas l'image qu'on pouvait trouver d'elle sur internet.

— Du côté des enseignants, quels ont été les retours ?

— Ils étaient plutôt ravis. C'était les professeurs de sport qui les ont amenés, ça se passait pendant les séances de sport, ces prises de clichés. Et en même temps, rien n'avait été mis en place à ce moment-là au collège, donc ils étaient preneurs.

— Et ces prises de clichés se sont calmées après dans les classes de sport ?

— Tout à fait. Je pense qu'après l'exclusion, ça les a calmés. Maintenant je vois leur attitude à la bibliothèque qui a évolué. Ils ne se prennent plus en photo, ils ne diffusent plus. Je ne dis pas qu'ils ont complètement arrêté non plus, je ne suis pas complètement naïf, mais en tout cas, il y a des lieux où ils ne le font pas, où ils se régulent, où ils savent que c'est normé, qu'il y a une attitude à avoir... J'ai plutôt eu un bon retour du proviseur qui était satisfait ».

**Bibliothécaire d'une commune
d'environ 50 000 habitants**

De la même manière, et pas seulement en France, les ateliers autour des *fake news* se développent dans les bibliothèques, à destination des publics adultes et scolaires. L'exemple suivant est celui d'une bibliothèque belge qui met en place ce type d'ateliers avec des classes de collégiens :

« [...] C'est une matinée qui se déroule ici en bibliothèque avec des classes d'une vingtaine d'élèves maximum pour, simplement pour des raisons techniques, on n'a pas assez d'ordinateurs pour en recevoir plus. Donc l'idée, c'est de les faire travailler directement sur une série d'énoncés qui sont en fait des *fake news* mais qui sont quand même répandus dans les discours qu'on peut entendre dans les médias, etc. Par exemple sur le fait que les immigrés en Belgique seraient plutôt des Africains ou que les vaccins provoquent le cancer ou qu'il y a, qu'il y a un trou au pôle Nord, enfin des choses comme ça, voilà des styles d'énoncés.

Et ce que je leur demande, c'est de chercher sur internet un site à propos de l'énoncé qu'ils ont choisi, qui leur semble fiable, un site qui leur semble douteux, et de noter tous les indices qu'ils trouvent sur ce site-là pour leur faire, pour les amener à avoir ce jugement. Qu'est-ce qui fait que ce site est douteux ? Qu'est-ce qui fait que, selon eux, le site leur semble fiable ? Donc là, ils partent plutôt sur leur ressenti, leurs réflexes à eux par rapport à la recherche et tout ça. Et je leur demande aussi de trouver des documents de la bibliothèque qui concernent les sujets qu'ils ont choisis pour pouvoir comparer avec les ressources internet, et puis on fait une espèce de mise en commun pour construire ensemble une grille de critères qui peut nous permettre de voir si un site serait plutôt fiable ou plutôt douteux. Donc avec les exemples qui, qui reviennent dans, dans ce qu'ils ont trouvé, bah on se sert finalement de leur intelligence collective pour, voilà, établir une grille avec les bonnes questions à se poser. Sans jamais être dogmatique, en disant : "Ce site-là, c'est forcément vrai, ou ça c'est forcément faux", ou "cette question-là, ça peut nous dire à coup sûr que le site il est fiable ou pas". On essaye de nuancer, de donner des exemples, et eux-mêmes bah ils ont des ressources en fait. Alors parfois, certains moins que d'autres, mais ils sont quand même capables de faire parfois la part des choses sur des sites, et parfois ils se laissent piéger, on essaye justement d'utiliser tout ce qu'ils ont en tête pendant une heure, une heure et demie, en cherchant, et permet de, de voir plein d'exemples de sites qui sont plutôt des *fake news* ou plutôt pas, et quels sont les indices qui nous font dire que ça en est ou pas ? Donc on établit cette grille ensemble, avec leurs exemples à eux, puis après je leur montre la grille qui a été établie par l'IFLA³³ pour justement attirer l'attention de, des usagers des bibliothèques sur la question des *fake news* et la fiabilité des sites. Et donc là on, on repasse en revue les critères qui étaient proposés par l'IFLA, on

voit si c'est les mêmes qu'on avait trouvés dans notre propre grille, et pour chacun, on donne un exemple, qui est souvent amusant, de, de justement de sites plus ou moins fiables. Donc je leur demande à chaque fois si selon le critère défini par l'IFLA, on peut dire si cette information, elle est vraie ou elle est fausse. Et voilà, donc là j'ai des Powerpoint avec à chaque fois le site, l'information, on voit si c'est vrai ou pas, en général quand c'est assez ludique, et voilà la matinée s'achève plus ou moins comme ça. Ce que je fais, j'ai une boîte à outils donc, c'est un PDF avec toutes sortes de ressources que j'envoie à l'enseignant, donc là il y a une bibliographie, une sitographie, des jeux, des associations, enfin voilà, plein de ressources pour continuer à travailler là-dessus en classe ».

**Bibliothécaire d'une structure belge communale
et « opérateur d'appui » (central)
d'une commune d'environ 200 000 habitants**

Les clubs ou comités de lecture

Les clubs de lecture se mettent en place de façon très naturelle en partenariat avec les collèges, en particulier dans le cadre de coopérations avec les professeurs documentalistes. Ils peuvent se dérouler soit en bibliothèque, soit au sein de l'établissement scolaire, le plus souvent au CDI. Dans ce cas, le bibliothécaire se déplace à la rencontre des élèves, ce qui n'exclut pas des accueils en bibliothèque. Là encore, il s'agit d'une forme très particulière d'accueil de classes, qui ne concerne pas vraiment une classe, mais plutôt un groupe d'élèves de plusieurs niveaux, participants volontaires de ce club proposé par l'établissement scolaire. Contrairement aux autres accueils de classes, celui-ci n'est donc pas imposé par l'enseignant, ne se déroule pas forcément au sein de la bibliothèque, et a lieu en dehors du temps scolaire (le plus souvent lors de la pause déjeuner). Ces comités de lecture peuvent aussi être associés à des prix littéraires, comme indiqué dans l'extrait suivant :

« Alors, ça commençait bien et puis là c'est un peu en stand-by. Ça fait un peu plus de dix ans que je travaille avec les professeurs documentalistes du collège public de la commune. Et j'ai mis en place un club lecture en partenariat avec eux dès que je suis arrivée, en fait, avec la première collègue qui était là. Il y a un prix des lecteurs départemental qui s'appelle le Prix des Lecteurs de la ville qui existe depuis 20 ans et qui s'adresse vraiment aux ados, et qui est chapeauté par la 25^e heure du livre, qui organise aussi le Salon du livre du département. Et donc, je me suis toujours servie des 10 livres mis en compétition, sélectionnés pour ce prix-là. Et on les faisait lire aux élèves volontaires, on n'a jamais travaillé en classe. Il y a beaucoup d'établissements qui le font en classe, nous on l'a toujours fait sur la base du volontariat. D'où

l'animation d'un club lecture, qui est coanimé par les professeurs documentalistes et par moi. Donc moi je vais, on a une convention de fonctionnement en fait avec l'établissement, et je vais une fois par semaine rencontrer les élèves et les faire discuter autour de leurs lectures.

— Donc c'est vous qui vous déplacez au sein de l'établissement ?

— Oui, c'est moi qui me déplace. Sous forme de conventionnement, un truc tout simple, validé par nos deux structures. Et ce groupe club-lecture, c'est toujours très sympa de les faire discuter autour de leurs lectures, mais assez vite on a eu envie d'activités un peu plus poussées. Alors on a fait une année publication d'un petit fascicule avec leurs critiques de livres, une année on a fait une émission de radio... Voilà, des petites choses qui se ponctuaient comme ça de différents partenariats. Et depuis quelques années, ça doit faire maintenant cinq ou six ans, à la fin de l'année scolaire, une fois que le prix est terminé, on continue à se voir tout le mois de mai et le mois de juin avec les élèves du club lecture, et on préparait une lecture d'album pour l'école maternelle. Quelque chose que les élèves font souvent quand ils sont en primaire, d'aller lire aux petits, et qu'on fait plus du tout quand on est collègue. Donc nous on a remis ça en place, et ça marche très bien, c'est super. Et une année on est même allé lire à la maison de retraite, ce qui n'a rien à voir, c'était vraiment une autre préparation, et évidemment d'autres textes. Mais ça, ça les a vachement impressionnés ».

Bibliothécaire d'une commune de moins de 5 000 habitant



© C. Charzat



PORTRAITS PROFESSIONNELS

La trajectoire sociale et professionnelle des bibliothécaires est un facteur clé dans la représentation qu'ils se font des accueils de classes. Étudier leurs différents parcours peut donner une idée de la variété des profils qui effectuent ces accueils et expliquer en partie la diversité des activités et des formats proposés.

« JOUER AU BIBLIOTHÉCAIRE » : PORTRAIT D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE JEUNESSE

B. a suivi une formation d'aide bibliothécaire documentaliste. Celle-ci lui ouvre le droit de faire un stage dans une bibliothèque de la Ville de Paris. Dès l'âge de 19 ans, après l'obtention de son baccalauréat, elle commence à travailler dans plusieurs établissements en tant que contractuelle. Son parcours aboutit à l'obtention du concours de bibliothécaire de catégorie C.

En poste depuis 10 ans, elle travaille au pôle jeunesse de sa bibliothèque pour exercer ce métier qu'elle aime et vit comme une vocation. La satisfaction que lui procure son travail compense une durée quotidienne de transport de plus de trois heures aller-retour entre la bibliothèque et son domicile. Avant d'occuper son poste actuel, elle a travaillé dans une autre bibliothèque, toujours au pôle jeunesse, où elle était déjà en charge de l'accueil de classes. Si celui-ci faisait partie des objectifs de sa formation initiale, elle déclare avoir été sensibilisée à cette activité bien avant que sa carrière professionnelle ne débute : « moi ça m'a toujours plu, enfin même quand j'étais plus jeune, j'allais à la bibliothèque chez moi et j'aimais bien aider le bibliothécaire le mercredi à préparer les accueils tout ça, faire des choses ».

Depuis, dans le cadre de sa formation professionnelle continue, elle a suivi des formations portant sur le thème de l'accueil des publics, notamment entre collègues bibliothécaires, qui prennent la forme d'échanges et de partage d'expériences.

Cette trajectoire « tout en jeunesse » éclaire le lien que la bibliothécaire crée avec le public d'adolescents. Elle explique sans doute pourquoi B. cherche à promouvoir la bibliothèque comme un espace de jeux et de lecture « plaisir ». Son enthousiasme au cours de l'entretien est en effet palpable lorsqu'elle parle de ces accueils de classes, tout en précisant qu'il ne s'agit finalement que d'une partie de son travail, la répartition des tâches étant décloisonnée au sein du service.

PORTRAIT D'UN BIBLIOTHÉCAIRE PASSIONNÉ PAR L'UNIVERS NUMÉRIQUE

À la bibliothèque départementale, les missions de ce bibliothécaire sont dédiées au public collégien. Il fait partie de « l'Unité Médiation » et travaille en binôme avec une collègue, avec laquelle il intervient lors des projets en partenariat avec les établissements scolaires.

Après une formation initiale en BTS Assistant de direction, il occupe un poste au sein d'une bibliothèque municipale. Il suit alors une formation diplômante d'une année d'Auxiliaire de bibliothèque au sein de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF). Puis, au fil des formations (accueil des publics, catalogage, réalité virtuelle, etc.) et d'un apprentissage sur le terrain, il acquiert les connaissances et les compétences exigées par le métier. Ce qui compte avant tout, selon lui, c'est d'aimer son travail et le public.

Sa première expérience professionnelle au sein d'une bibliothèque commence en 2000, à l'âge de 24 ans, dans la bibliothèque municipale d'une commune limitrophe à celle de la métropole régionale. Il y travaille durant « *presque 12 ans* », affecté dans le service multimédia où il devient référent des jeux vidéo à partir de 2003. Il se souvient ainsi des premières expériences réalisées pendant cette période : « *Voilà, avec les tournois inter-médiathèques, les récréations, les réalisations d'histoires interactives, donc on prenait des enfants, mais ce n'était pas des collégiens, enfin c'était des collégiens mais pas dans le cadre du collège. On les amenait dans des abbayes, on les amenait dans une mine de cuivre, appareils photo, caméscopes, ils filmaient et après on écrivait une histoire interactive sur internet en fait, voilà sous forme de sites internet tout simplement* ». En somme, en tant que référent des jeux vidéo, il doit promouvoir des activités liées à cet univers hors de la structure, que ce soit dans les collèges ou dans les autres bibliothèques. Durant cette période, il conçoit et met en œuvre des projets à visée éducative en direction des jeunes et des adultes, projets qu'il mène aussi en coopération avec d'autres acteurs.

Il intègre « l'Unité Médiation » autour de 2016, après l'obtention du concours de catégorie B. Avec son expérience acquise dans l'univers des jeux vidéo et du numérique, il a l'ambition d'« *apporter quelque chose d'un peu différent* ». Son parcours protéiforme, tourné à la fois vers le numérique, l'expérience ludique, les partenariats avec les établissements scolaires et l'accueil de divers publics, illustre le type de compétences et d'appétences utilisées pour la mise en place de ces accueils de classes dits « innovants ».

PORTRAIT D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE « MÉTIERS DU LIVRE »

Responsable de la médiathèque, cette bibliothécaire a effectué tout son parcours professionnel dans les métiers du livre. Après un DUT Bibliothèque-Médiathèque, elle obtient une licence Métiers du livre avec une spécialisation Multimédia, Image et Son. Elle travaille alors dans les festivals littéraires locaux pour un Centre Régional du Livre. Après l'obtention du concours de catégorie A, elle débute comme bibliothécaire dans une médiathèque en région parisienne où elle prend la responsabilité de différents secteurs – d'abord jeunesse, puis jeunesse et adulte. Elle s'occupe de l'accueil de classes pendant les quatre premières années de sa carrière, avant de prendre son poste actuel il y a dix ans.

Cette trajectoire professionnelle lui permet notamment d'engager une posture réflexive à l'égard de ces accueils de classes. Selon elle, les bibliothécaires ont su éviter le risque de substituer leur travail à celui des enseignants, ce qui renforce leur autonomie dans le cadre de ces activités. Elle constate en effet une évolution du rôle du bibliothécaire vis-à-vis de celui de l'enseignant : « *[quand j'ai commencé] [...] je me retrouvais sans aucun document et du coup aucune collection à valoriser. Je me retrouvais à aller chercher des choses sur internet. Je me suis dit que ce n'était pas possible, que je faisais un travail de prof* », affirme-t-elle.

Une seconde évolution, étroitement liée à la première, reflète d'après elle l'affirmation du métier de bibliothécaire en tant qu'expert de l'objet-livre et de la pratique de la lecture, notamment de celle des jeunes. Selon elle, « *il y a une évolution de la perception de la littérature de jeunesse. Ça a pris du temps mais là maintenant on y arrive plutôt bien, à ce que cette littérature-là soit perçue comme une vraie littérature, avec des vrais spécialistes et des gens qui ont une technicité. Ça c'est encore un travail à faire, notamment avec les enseignants mais pas tous, même s'il y en a toujours qui réagissent très bien, mais il y en a toujours à qui l'on doit dire que pendant l'animation, c'est la bibliothécaire qui va présenter les documents parce qu'elle maîtrise son sujet. C'est pouvoir à un moment asseoir le professionnalisme des bibliothécaires* ». Elle soulève ainsi une autre problématique, celle du regard porté par les professionnels partenaires sur le métier de bibliothécaire, sa légitimité et son expertise.

Une troisième et dernière évolution porte en effet, selon elle, sur les regards croisés que bibliothécaires et enseignants posent sur leurs métiers respectifs lors de l'accueil. Elle estime que certains changements dans le métier des enseignants ont eu des effets positifs dans cette

relation : « Ce que j'ai vu évoluer aussi, ce sont les demandes de contenus, c'est-à-dire qu'on a des enseignants qui sont de plus en plus formés eux-mêmes à la littérature de jeunesse et qui du coup demandent des choses qui peuvent être un peu moins simplistes qu'avant. Déjà parce qu'eux-mêmes, ils ont accroché sur un auteur ou un illustrateur, du coup ils aimeraient bien creuser un petit peu plus donc ils s'adressent aux professionnels qui peuvent leur donner des éléments. Ça très clairement sur les quinze dernières années, je l'ai vu évoluer. Le fait qu'il y a un vrai intérêt des enseignants à la littérature de jeunesse au sens large ».



© C. Charzat



© C. Charzat



© C. Charzat

ÉTUDE DE CAS

L'ACCUEIL « PAR PROJETS » D'UNE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Ouverte depuis 2015, cette médiathèque intercommunale fait partie d'un petit réseau de deux médiathèques. Installée dans un bâtiment de 1 500m² à l'architecture atypique, elle a été dimensionnée pour répondre aux attentes des habitants du territoire. Ouverte dans une commune de 31 000 habitants, la médiathèque génère beaucoup de visites et de passage, notamment du fait de son architecture. C'est un endroit très ouvert et lumineux, apprécié par les usagers qui fréquentent régulièrement les lieux. L'accueil de classes est assuré dans un espace entièrement ouvert, dédié à la jeunesse, situé un peu plus bas que le reste de la médiathèque. Cet emplacement permet d'obtenir une qualité acoustique satisfaisante pour réaliser des activités avec le jeune public, le bruit ne se diffusant pas dans les autres espaces. Les collections « sont assez classiques », nous affirme la bibliothécaire interrogée : « livres, DVD, CD. On est aussi en train de travailler sur des collections numériques libres de droits. Pour le moment, on ne fait pas de prêts numériques. On a un catalogue numérique mais on n'a pas de portail. À partir de là, on peut difficilement mettre à disposition des collections en téléchargement ».

L'accueil de classes s'adresse principalement à deux publics : aux classes de primaire (26 classes de maternelle et 40 classes élémentaires sont desservies) et aux établissements du secondaire (les deux collèges de la ville sont concernés, ainsi qu'un lycée et un microlycée « constitué d'une classe de jeunes en décrochage scolaire, mais qui souhaite tout de même obtenir leur bac »). On constate l'existence de deux formes d'accueil : l'un, « classique », est constitué de visites ponctuelles pour découvrir la bibliothèque ; l'autre est réalisé sur plusieurs séances en fonction des projets construits en partenariat avec les enseignants. Le fonctionnement par projets est privilégié pour les classes du secondaire : « On a quelques établissements mais c'est plus ponctuel et par projets. On ne va pas avoir des visites régulières mais plutôt en fonction de projets qu'on nous propose ou que l'on propose. Mais effectivement, on travaille avec les deux collèges de la ville, le lycée et le microlycée ».

LES OBJECTIFS

Les objectifs de l'accueil de classes sont définis principalement à l'égard des classes de primaire : il s'agit de faire connaître la bibliothèque aux élèves et « *potentiellement à leurs parents* ». Pour attirer ces derniers, dont la présence rassure les enfants et crée le sentiment d'un « second chez-soi », la médiathèque distribue des *flyers* d'information à chaque rentrée. Le but étant qu'avec le temps, en devenant familiers avec les espaces, les enfants puissent gagner en autonomie dans leur usage des collections – une manière pour les bibliothécaires de participer à la désacralisation des lieux. Les agents souhaitent également éveiller la curiosité des enfants pour la lecture dans toutes ses formes, qu'il s'agisse de textes littéraires, d'informations, de livres d'images, etc., afin de développer chez eux un « *œil critique* ». Cet objectif semble être intrinsèquement lié à celui de prendre « plaisir » à découvrir un livre, quelles que soient les préférences en matière de lecture – roman, bande dessinée, manga, magazine, etc.

L'ACCUEIL DE CLASSES ET « LE PRINCIPE DU GÂTEAU »

Cependant, l'atteinte de ces objectifs est conditionnée par certaines limites, essentiellement liées aux ressources de la médiathèque. Trois problèmes semblent persister.

Le premier est de trouver des créneaux horaires et du personnel, dédiés à ce dispositif. En principe, les horaires privilégiés sont ceux lors desquels le grand public n'est pas présent, principalement les matins et les débuts d'après-midi. « *Sur l'année, on fait environ 170 accueils uniquement pour les classes de maternelle et de primaire* », confie la bibliothécaire interviewée. Si les lundis matins sont les créneaux les plus privilégiés, ceux des mercredis sont déconseillés, car très peu d'agents disponibles travaillent ce jour-là : « *J'ai quatre bibliothécaires qui accueillent les classes mais ils ne sont pas à temps plein donc c'est l'équivalent de trois, sur dix agents en tout* ».

Côté enseignants, se pose parfois le problème du financement des déplacements par bus lors des visites de classes, dont le coût n'est pas pris en charge par l'intercommunalité. Les visites de type « découverte » sont alors restreintes par ces logiques budgétaires et peuvent se résumer à une seule séance dans l'année. Certaines écoles ne sont pas en mesure de venir, ou s'organisent entre elles pour planifier des visites à tour de rôle. Les établissements les plus proches de la bibliothèque,

qui ne rencontrent pas ces problématiques et peuvent venir plus souvent, doivent alors « *laisser un petit peu de place aux autres* ». Les bibliothécaires se heurtent en effet à la difficulté de trouver une répartition équitable des créneaux disponibles entre les différentes écoles.

Pour les établissements du secondaire, comme l'ensemble de l'enquête l'a révélé, les difficultés majeures demeurent la contrainte de temps et le fait que le projet s'inscrive dans une transversalité qui nécessite plusieurs enseignants :

« *Au collège si on a un projet un peu transversal, ça veut dire qu'il faut qu'on arrive à accrocher deux enseignants sur un projet et qu'il y ait une coordination. Ce n'est pas toujours évident et quand on rajoute à cela que les programmes sont toujours assez lourds, les enseignants nous disent souvent que ça a l'air très bien, mais qu'ils n'auront pas le temps de monter un tel projet parce qu'ils ont trop de choses à mettre dans l'année* ».

OFFRE COMBINÉE POUR LE PRIMAIRE, TRAVAIL PAR PROJETS POUR LE SECONDAIRE

Pour l'accueil de classes du secondaire, la médiathèque favorise une logique de projets et de partenariats plutôt ponctuels ; pour les classes du primaire, elle offre des formats plus diversifiés et des visites plus régulières tout au long de l'année.

En plus des visites ponctuelles de la médiathèque, lors desquelles sont proposées la visite des espaces, la présentation des collections jeunesse, la lecture d'une histoire ou la manipulation de documents, la médiathèque propose aux classes de primaire des accueils thématiques sélectionnés par les bibliothécaires du secteur jeunesse. Ces activités, effectuées en partenariat avec un enseignant, se déroulent sur trois séances et portent sur un sujet choisi par le professeur en début d'année parmi une sélection de deux ou trois thèmes réalisée par les bibliothécaires. La médiathèque ne propose pas de module unique, sauf dans deux cas. Premièrement, il peut s'agir de « *compléter ou appuyer une activité culturelle proposée par la commune juste à côté* » – cette intervention consiste alors en une présentation simple des sources documentaires en écho à l'activité en question, et que les enseignants peuvent reprendre plus tard avec leurs élèves. Deuxièmement, la médiathèque peut proposer un module unique dans le cadre d'un sujet transversal qui peut intéresser plusieurs classes et niveaux, par exemple sur la question de la citoyenneté.

Cette stratégie permet au personnel de mieux gérer le temps de préparation des contenus et des

animations. Quant aux thèmes, ils s'inspirent du travail quotidien des bibliothécaires, par exemple à travers la lecture d'un album qu'ils souhaitent valoriser et présenter. Certains peuvent traiter également de sujets sociaux, comme la famille. Les enseignants peuvent eux aussi proposer des thèmes, qui font l'objet d'une discussion entre bibliothécaires avant acceptation. Cette offre de modules vise par ailleurs, outre son avantage en termes d'organisation, à valoriser les compétences des bibliothécaires : *« J'ai des agents qui ont des compétences en littérature de jeunesse et qui ont des choses à proposer et je voulais que ça soit vraiment valorisé. Il y a eu un moment où on a dit qu'on arrêta de répondre aux attentes. Quand je suis arrivée dans le service il y a une dizaine d'années, c'est ce qu'on faisait. Chaque enseignant disait sur quoi il voulait travailler pour l'accueil de classe, ce qui exigeait une réactivité très importante et très chronophage, et je n'avais pas les effectifs pour me permettre ça. En plus, ce n'était pas un travail très satisfaisant parce qu'on répondait plus à une commande. Ce n'était pas très épanouissant pour des gens qui achètent des super bouquins, qui ont envie d'en parler et qui du coup se retrouvent super frustrés. Il a fallu qu'on repositionne le rôle de la médiathèque dans les accueils de classes et depuis ça fonctionne ».*

LA REPRÉSENTATION PARTICULIÈRE DES PUBLICS ADOLESCENTS

Autre différence entre l'accueil des élèves du primaire et ceux du secondaire : la répartition des tâches au sein de l'équipe de bibliothécaires. Si l'accueil des écoliers relève du secteur jeunesse, celui des collégiens et des lycéens est à la charge d'un agent rattaché la fois au secteur jeunesse et au secteur adulte, *« qui a cette responsabilité de s'adresser aux ados et de créer des animations pour eux ».* Cette répartition montre que les bibliothécaires considèrent les élèves du secondaire comme un public spécifique aux besoins particuliers : *« On sait très bien qu'à partir de la 6^e, ils commencent à s'intéresser à d'autres choses et du coup petit à petit, on les perd en médiathèque. Au niveau de l'organisation d'une séance, on fait très attention à avoir un rythme qui soit différent, c'est-à-dire ne pas avoir des présentations trop longues, essayer de rebondir pour que les séances soient dynamiques. Après, ce qu'on a fait aussi, c'est qu'on discute beaucoup avec notre collègue responsable du centre ados au service animation jeunesse, parce qu'il y a une psychologie des ados qui est à saisir aussi. Il y a des comportements qui peuvent nous paraître blasés alors que finalement ça peut juste être des postures. C'est un public qu'il faut vraiment qu'on continue à apprendre à connaître. Donc on s'adresse*

aux professionnels pour avoir les lignes. Puis pour pouvoir répondre de la façon la plus agréable possible pour tout le monde. Par exemple, au-delà des accueils de classes, on a fait comme ça des petits temps d'échanges avec des ados dans notre salle d'animation. On a fait un petit goûter, on a mis des poufs, on s'est installé puis on a discuté. On a sorti les consoles puis on a joué un peu... On essaie d'apprendre aussi cette psychologie des publics qu'on a face à nous et il y a vraiment un intérêt sur les collégiens et les lycéens. C'est pour ça que depuis trois ans, on a positionné nos agents sur cette médiation et cette connaissance de ces publics ».

DES ANIMATIONS ADAPTÉES AUX PUBLICS ET AUX ACTIVITÉS PROPOSÉES

L'accueil des classes de primaire est structuré selon un schéma rituel que les bibliothécaires reproduisent d'un rendez-vous à l'autre. Les enfants sont reçus et installés, puis les bibliothécaires leur parlent *« un petit peu du thème »* avant de les inviter à choisir des livres et de participer à la lecture avec eux. La lecture des albums peut être accompagnée d'échanges autour de l'iconographie, ce qui nécessite de travailler à partir de documentaires. Pour les plus petits, les bibliothécaires proposent par exemple un module sur *Le Petit Chaperon rouge* ou invitent un auteur jeunesse pour discuter sur des sujets variés, tels que la figure des héros, *« qu'est-ce que c'est qu'un héros, sur les méchants et les gentils dans les albums »*, ce qui permet de travailler également sur la représentation par l'image. Des questions comme *« est-ce que le texte et l'image disent la même chose »* ou *« est-ce que rien qu'avec l'image on se fait une représentation qui peut être contredite par le texte ? »* interrogent les plus jeunes sur leur rapport à la lecture et les représentations que celle-ci produit.

Exemple de déroulement d'un module consacré au *Petit Chaperon rouge* pour les classes de primaire

Pendant la première séance d'accueil, les bibliothécaires invitent les élèves à *« reconnaître le conte »*, c'est-à-dire à distinguer des points communs et les différences avec d'autres versions de ce même conte. Ce travail initial est complété par des jeux qui consistent à retrouver le Chaperon, le bûcheron, le loup...

Lors de la seconde séance, les élèves sont invités à travailler sur les contes détournés. Les bibliothécaires leur présentent différentes versions du *Petit Chaperon rouge*, ce qui donne lieu à des

échanges qui provoquent des moments amusants pour les enfants.

La troisième et dernière séance est consacrée à un travail de réflexion sur « *tous les clins d'œil et allusions au Petit Chaperon rouge dans la littérature et dans les jeux* ».

Les accueils de classes du secondaire, plus ponctuels, sont quant à eux moins routiniers. Outre les projets émanant habituellement des enseignants, comme les prix littéraires, des demandes moins standardisées émergent. C'est le cas de ce travail réalisé avec la chorale d'un collège sur le modèle du club de lecture, avec un groupe d'élèves de différentes classes :

« On a eu aussi par exemple la chorale du collège qui chantait des textes très variés, parfois un peu engagés parce que sur la dernière représentation qu'on a eue, il y avait beaucoup de textes forts et féministes. Des choses permettant aussi de faire réfléchir les jeunes. Ce que la prof de musique a fait c'est qu'elle n'a pas seulement travaillé les chansons au collège, mais on a fait des séances à la médiathèque avec des petits jeux de piste pour que les jeunes retrouvent des livres sur le thème des chansons qu'ils allaient aborder. Après ils ont inclus les livres dans leur scénographie ».

Un autre atelier avec les élèves d'un lycée professionnel s'est réalisé autour de la danse :

« Ils avaient un projet autour de la danse et de la lecture, donc ils se sont rapprochés de nous. Il se trouve que ça tombait sur une période où on travaille un partenariat avec une association de salsa sur un petit festival de danse. Du coup on s'est dit qu'on allait mettre en lien l'association avec la chorégraphe et puis choisir des ouvrages autour de la danse. On a travaillé avec les jeunes pour qu'ils choisissent un des deux romans, qu'ils ont lu. Et ensuite ils ont travaillé les chorégraphies et à la fin ils ont créé une lecture dansée. Deux lisaient des extraits pendant que les autres dansaient, puis ils s'arrêtaient et tout le monde dansait... C'était un chouette projet ».

Quelle que soit la forme du projet, le point commun entre tous reste la posture du bibliothécaire, qui demeure celle d'un médiateur du livre : « *On fait de la médiation des collections vers les enfants, des sujets, des thèmes, des illustrations... On est des passeurs. On n'est pas des prescripteurs, pas des psychologues ni des enseignants. On est là pour faire le lien entre un livre et des enfants. On allume des mèches et on voit ce qu'il se passe* ».

DES BILANS À CHAUD

Dans cette bibliothèque, l'évaluation est systématique et standardisée. À la fin de chaque séance, il est demandé aux bibliothécaires de résumer à chaud le déroulement de la séance en s'arrêtant sur les aspects positifs ou négatifs, afin d'ajuster la préparation des séances suivantes. Un bilan annuel sur l'ensemble du dispositif d'accueil de classes est également prévu pour améliorer les accueils d'une année sur l'autre. Le retour qualitatif s'appuie ensuite sur l'utilisation d'une grille descriptive contenant plusieurs critères : la classe visée, les objectifs, les détails de l'animation, la liste des livres utilisés. Des données chiffrées sont recueillies sur le nombre d'accueils réalisés et d'enseignants accompagnant les modules. Grâce à ces retours, les bibliothécaires peuvent par exemple questionner la pertinence de certains modules que les enseignants n'ont jamais choisis au cours de l'année. Selon la bibliothécaire, « *il y en a sur lesquels on se dit que ça vaut le coup mais qu'il faut peut-être qu'on le présente différemment. Il faut qu'au-delà d'un petit paragraphe qu'on va écrire, on rencontre les enseignants et qu'on en parle parce qu'il y a un intérêt. Souvent, ces modules, on leur laisse une chance une deuxième année, mais si ça ne prend pas on les enlève* ». Le catalogue d'offres d'accueils de la bibliothèque s'ajuste et s'adapte ainsi au fil des années, afin de mieux correspondre aux attentes des enseignants et aux besoins des élèves.



© C. Charzat

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de cette enquête était de dresser un état des lieux des accueils de classes du secondaire en bibliothèque de lecture publique. Il s'agissait de tenter d'étudier certains aspects de la mise en œuvre de ces dispositifs, d'en saisir les logiques sous-jacentes, ainsi que les freins éventuels rencontrés par les bibliothécaires. L'enquête visait également à analyser la manière dont bibliothécaires et enseignants collaborent pour organiser ces dispositifs. L'étude de ceux-ci amène à questionner le cœur même du métier des bibliothécaires : l'accueil des publics, et les manières de travailler, d'appréhender et de se représenter cette mission. Pour comprendre comment les bibliothécaires perçoivent les accueils de classes, l'enquête s'est attardée sur les outils qu'ils emploient pour le bon déroulement de ces activités. Leurs déclarations ont été recueillies par entretiens semi-directifs concernant le travail de conception et de préparation des dispositifs d'accueil, d'animations, ainsi que sur l'évaluation et la régulation des activités, des animations et des contenus proposés aux classes d'élèves et à leurs enseignants.

Cette enquête, d'abord conduite par questionnaire en ligne, a permis de mettre en exergue deux résultats saillants.

Le premier constat est que les accueils de classes du secondaire sont nettement moins nombreux que ceux de classes du primaire. Ces derniers semblent presque aller de soi, tandis que les accueils de collégiens et lycéens cherchent encore leur mode de fonctionnement. L'organisation concrète des accueils est en effet plus facile avec les classes du primaire, les enseignants et les élèves du secondaire étant contraints par des emplois du temps plus complexes et des disponibilités restreintes. Ces obstacles sont renforcés lorsque l'établissement n'est pas à proximité immédiate de la bibliothèque, car le temps et le coût de déplacement entrent alors également en compte. Pour contourner ces difficultés, les bibliothécaires développent parfois des dispositifs mixtes combinant accueils en bibliothèque et visites des bibliothécaires au sein de l'établissement scolaire. Cela permet aussi de mieux réguler les flux en bibliothèque, car les demandes d'activités et de visites de la part des enseignants sont nombreuses. Face à cet afflux, les bibliothécaires expérimentent différentes formules pour proposer une offre préconçue tout en tenant compte des demandes spécifiques.

Le deuxième constat est celui de la très grande diversité de ces accueils de classes. Leur nombre et

leur forme varient significativement, d'abord selon la taille de l'établissement. Cela s'explique ensuite par la présence ou non d'un « référent ado », qui existe dans une minorité de structures, mais dont l'impact sur le développement des accueils de classes du secondaire est flagrant. Bien sûr, la variation dépend aussi des moyens dont disposent les bibliothèques, lesquels sont étroitement liés à la taille de la population qu'elles desservent. Ainsi, certaines bibliothèques n'accueillent pas de classes de lycées parce qu'il n'y a pas de lycées sur le territoire qu'elles desservent. Il faut souligner ici que les bibliothèques des communes les plus peuplées ne sont pas nécessairement celles qui accueillent le plus de classes, la proximité humaine et géographique avec les enseignants et les établissements scolaires étant un facteur essentiel pour nouer des partenariats. En outre, la diversité des accueils de classes se reflète dans le contenu des activités proposées. Les bibliothèques se concentrent en majorité sur des activités « phares » et ancrées (prix littéraires, comités de lecture, rencontres avec des auteurs, etc.), en plus de proposer des accueils « classiques » (visites des espaces de la bibliothèque, moments de lecture à voix haute, etc.). Cependant, des accueils plus ponctuels se développent, parfois marginaux, et pour certains, quasi expérimentaux.

Plutôt qu'à travers des propositions inédites, c'est surtout dans de nouvelles manières de mettre en œuvre des activités existantes que l'innovation émerge. Selon leur parcours, leur expérience et leur contexte, les bibliothécaires interrogés semblent évoluer constamment dans la manière de percevoir et de mettre en œuvre les accueils de classes. Ils se diversifient en intégrant par exemple le numérique dans leur offre d'activités, avec des ateliers autour de la programmation informatique ou de l'éducation aux médias.

Cette enquête ne visait pas à comprendre l'effet de ces accueils de classes sur les élèves ; ceux-ci sont difficilement appréhendables et souvent évalués par les bibliothécaires sur des critères subjectifs. Cependant, les entretiens menés révèlent que les bibliothécaires se fixent comme objectifs la transmission de la lecture « plaisir », du goût de lire (en opposition à la lecture « scolaire » enseignée par les professeurs), mais aussi la socialisation et la fréquentation du lieu. Il semble en effet que ces accueils de classes, en faisant découvrir la bibliothèque aux élèves, en attirent certains qui reviennent par la suite de façon volontaire. Ces accueils sont aussi l'occasion pour les bibliothécaires de valoriser leurs fonds, de mettre en œuvre leurs compétences de professionnels du livre et de médiateurs, particulièrement face à un public d'adolescents que certains ont, parfois, des difficultés à saisir.

BIBLIOGRAPHIES

SUR LE THÈME BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE DE S. KELLNER

N. Alter, *L'Innovation ordinaire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Sociologie », 2000.

P. Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, 1982.

B. Calenge, *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, Édition du Cercle de la librairie, 1996.

N. Diamant (dir.), *Organiser l'accueil en bibliothèque*, ENSSIB, coll. « La boîte à outils », 1997.

S. Kellner, *Les Séjournants en bibliothèque municipale*, Master 1 de sociologie, Université de Limoges, 2010.

D. Kolb, *Experiential Learning: Experience as the source of Learning and Development*, Prentice Hall, 1984.

S. de Leusse, « Le Partenariat » in *Bibliothèques & Publics scolaires*, T.1, Lecture Jeunesse, coll. « LJ+ », 2019. [Disponible sur <http://www.lecturejeunesse.org/livre/bibliotheque-s-publics-scolaires-tome1/>]

W. Lizé, O. Roueff, *Étude sur les publics et les non-publics du jazz en Bourgogne*, rapport réalisé pour le Centre Régional du Jazz en Bourgogne, mis en ligne le 11 mars 2010, consulté le 10 juin 2017. Synthèse 2016, p. 18.

G. Mauger, C. Poliak, « Les Usages sociaux de la lecture », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°123, juin 1998. Genèse de la croyance littéraire, p. 9.

P. Perrenoud, *Métier d'élève et Sens du travail scolaire*, ESF éditeur, 1994, p. 14.

C. Rabot, « Politiques d'accueil » in *Ados & Bibliothèques*, T.2, Lecture Jeunesse, coll. « LJ+ », 2018. [Disponible sur <http://www.lecturejeunesse.org/livre/ados-bibliothèques-t-2-politiques-daccueil-2018/>]

C. Rabot, « La Fabrication de l'auteur par les bibliothécaires de lecture publique », in *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)* n°5, 2011, p. 46-49.

B. Seibel, *Au nom du livre. Analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires*, La Documentation Française, 1998.

C. Sidre (dir.), *Faire vivre l'action culturelle et artistique en bibliothèque. Du tout-petit au jeune adulte*, Presses de l'enssib, coll. La Boîte à outil, 43, 2018.

V. Soulé, « Les Bibliothèques jeunesse et la Création littéraire : soutien à la création ou aide à la production ? », *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)* n°6, 2002, p. 35-45.

Rapports et guides pratiques :

D. Arot, T. Grognet, *Les Relations des bibliothèques des collectivités territoriales avec les établissements scolaires*, Inspection Générale des Bibliothèques, Rapport n° 2013-020, 2013.

V. Repaire, C. Tautou, *Les 11-18 ans et les Bibliothèques municipales*, Bibliothèque publique d'information – Centre Pompidou, ministère de la Culture et de la Communication, 2010. [Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48281-les-11-18-ans-et-les-bibliotheques-municipales.pdf>]

L'Accueil et la Relation usagers/clients/citoyens – services publics, La Documentation Française, coll. « Guide pratique-France Qualité publique », 2004.

Y. Dissez, *Comment accueillir un auteur. De la dédicace à la résidence*, FILL, 2012. [Disponible en ligne <https://fill-livrelecture.org/wp-content/uploads/2014/06/Accueillir-un-auteur.pdf>]

SUR LES AUTEURS BIBLIOGRAPHIE DÉTAILLÉE D'A.-M. MERCIER

Par Anne-Marie Mercier, professeure émérite à l'université Claude Bernard-Lyon 1 (extrait de la bibliographie du colloque Espé de l'Académie de Lyon-Canopé en mars 2017, élaborée en collaboration avec Canopé).

Anne-Marie Mercier a enseigné comme professeure agrégée de lettres modernes en lycée et en collège avant d'être recrutée comme maîtresse de conférences puis professeure des universités à l'ESPE de l'Académie de Lyon. Elle est membre de l'IHRIM (CNRS-Lyon2) et du groupe PRALIJE. Elle anime le site lietje (« littérature et jeunesse » www.lietje.fr) et a organisé avec Canopé

un colloque à Lyon portant sur le thème de l'écrivain dans la classe (mars 2017).

On signalera en particulier : A.-M. Mercier, C. Mongenot (dir.), « L'auteur dans la classe », in *Le Français aujourd'hui* n°206, numéro spécial, septembre 2019.

B. Allain, *Viens écrire et tu verras ! : un écrivain au collège*, Punctum, 2007.

L'auteur présente et analyse le travail et les productions d'élèves pendant les trois ans de la résidence d'auteur au collège.

F. Bon, *François Place, illustrateur : ou comment s'invente un livre ?*, Casterman, 2000.

François Place, créateur des *Derniers Géants* et de l'*Atlas des géographes d'Orbae* parle de son univers, de son métier. L'écrivain François Bon l'écoute, attardant son regard sur sa table de travail, dans ses cartons à dessins, lui emboîtant le pas quand il s'éloigne des frontières du monde tel qu'il est. Un étonnant voyage dans le monde de l'illustration, une véritable monographie de François Place.

N. Brillant-Rannou, « Jeux et Enjeux des rencontres avec les écrivains : analyse à partir des réactions des élèves » [en ligne], in *La revue (CRDP Bretagne)* n°16, 2003. [Disponible sur <http://www.weblettres.net/acturevues/index.php?page=revues&id=1>]

A. Browne, J. Browne, E. Duval (trad.), *Mon métier, mon oeuvre et moi : déclinaisons du jeu des formes*, Kaléidoscope, 2011.

Comment le timide petit Tony est-il devenu l'éminent artiste lu dans tous les continents ? Quels sont les secrets de ses livres que l'on n'a jamais fini de découvrir, tant ils disent si justement la solitude, la peur, mais aussi l'espoir, l'amour, tant ils cachent de plaisir tout en parlant du monde comme il va, celui des grands mais toujours à hauteur d'enfant. Anthony Browne nous ouvre ici les portes de son atelier.

N. Brun-Cosme, G. Moncomble, C. Poslaniec, *Dire, lire, écrire. Des écrivains rencontrent des enfants*, Milan, 1993.

Les auteurs relatent et explicitent des expériences d'activités entre enseignants, écrivains pour la jeunesse et élèves.

J.-B. Coursaud, *Entretiens*, Thierry Magnier, 2005.
Cet essai permet au lecteur de rencontrer successivement Jeanne Benameur, Shaïne Cassim, Arnaud Cathrine, Cédric Erard, Jean-Paul Nozière et Marie-Sabine Roger. Il y est question du langage, de l'importance de l'écriture pour les lecteurs comme pour les auteurs eux-mêmes, de la narration, des

personnages ... Cet essai offre à des auteurs de littérature jeunesse un lieu d'expression sur leur travail de création, les motifs et les sujets qui les préoccupent.

V. Dayre, *Le Jour où on a mangé l'écrivain*, L'École des loisirs, 1997.

Un petit roman comique et féroce relatant une rencontre catastrophique.

C. Delahaye, « L'Auteur dans la classe de littérature » in J.-F. Massol, F. Quet (dir.), *L'Auteur pour la jeunesse, de l'édition à l'école*, Ellug/ENS Éditions, 2011.

Accueillir un auteur dans sa classe, qu'est-ce que cela change ? Le rapport à la lecture et à la littérature prennent sens pour beaucoup grâce à ces moments partagés.

R. Fuentès, *Un écrivain à la maison*, Syros jeunesse, 2013.

Quand un collège organise pour la première fois un petit salon du livre !

Un roman plein d'humour de Roland Fuentès, sélectionné par le ministère de l'Éducation nationale. D'autres romans du même auteur (*Un écrivain dans le jardin*, *L'écrivain clémentine...*) évoquent le travail de l'écrivain.

M.-C. Guernier, « Écrivain – Élève – Professeur, une rencontre problématique » in J. L. Bayard & A. Mercier-Faivre, *Vous avez dit contemporain ? Enseigner les écritures d'aujourd'hui*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2007.

À partir d'archives de l'« Ami littéraire », structure de la Maison des écrivains qui organise des rencontres entre élèves et écrivains (<http://www.m-e-l.fr/fiche-education-artistique.php?id=1>), une étude sur les difficultés et richesses de ces expériences.

F. Gaiotti, « La Visite de l'écrivain », in M. Jaubert, M. Rebière, J.-P. Bernié (Éd.), *Construction des connaissances et langage dans les disciplines d'enseignement*, Bordeaux 2, 2003. Paru en CD-rom, CIRFEM 2004.

F. Gaiotti, « L'Écrivain : le magicien, l'accoucheur, la victime sacrificielle. De quelques rencontres d'écrivains dans la littérature de jeunesse », in *L'École dans la littérature pour la jeunesse* n° 169, Nous voulons lire !, 2007.

C. Grenier, *Je suis un auteur jeunesse*, Rageot, 2004.
Christian Grenier, l'auteur de *L'Ordinateur* et de plusieurs dizaines de romans, essais, nouvelles et pièces de théâtre, le cofondateur de La Charte des auteurs jeunesse, mais aussi l'ancien professeur et

directeur de collection, le scénariste et spécialiste reconnu de science-fiction, revient sur son parcours d'auteur jeunesse.

F. Hedde, « Un auteur parmi les livres avec Tick'Art » in *Inter CDI* n° 222, CEDIS, 2009.

Au lycée professionnel, un auteur, une démarche, et le travail sur le désir de lire à partir d'une expérience riche et réussie.

Y. Logéat, *Un écrivain dans la classe*, CRDP de Bretagne, 2003.

Lettres ouvertes aux enseignants de français. ISBN 2-86634-376-X

Récits d'expériences, témoignages d'écrivains et de professeurs, présentation des réactions des élèves, à destination de ceux qui veulent se lancer.

G. Maffei, A. Mirabel (trad.), *Les Livres de Bruno Munari*, Les Trois Ourses, 2009.

Livre de référence et catalogue raisonné, l'ouvrage de Giorgio Maffei donne à voir des pages et des couvertures de livres et à lire des extraits choisis de textes de Munari lui-même. Il constitue un éclairage panoramique qui montre parfaitement les aller-et-retour entre l'oeuvre de l'artiste et le *designer* de livres. Grâce à cette somme, chaque livre de Munari n'apparaît plus comme une surprise isolée mais comme partie d'un ensemble cohérent.

J.-H. Malineau, *Qui que quand quoi la poésie ? - réponse d'un poète*, Milan, 2000.

A partir de questions souvent posées par les élèves lors de rencontres, le poète répond en poète : des réponses amusées, profondes et poétiques indiquant les vraies questions qu'il faudrait poser pour comprendre ce qu'est le travail de création.

J.-F. Massol, F. Quet (dir.), *L'Auteur pour la jeunesse, de l'édition à l'école*, ELLUG, Grenoble/ENS de Lyon, 2011.

D'Homère aux plus contemporains C. Grenier, D. Pennac, S. Morgenstern, B. Poncelet, Sara et quelques autres, en passant par P.-J. Hetzel ou le romancier P. Berna, les quinze contributeurs de cet ouvrage mettent en débat la notion d'auteur pour la jeunesse et interrogent avec un regard critique les pratiques de classe récentes qui mettent en avant la figure de l'auteur.

M.-A. Murail, *Auteur jeunesse : comment le suis-je devenue, pourquoi le suis-je restée ?*, Sorbier, 2003.

Marie-Aude Murail retrace l'itinéraire qui l'a conduite devant la feuille blanche, de ses rêves

d'enfant aux premières expériences souvent inattendues avec l'éditeur et les jeunes lecteurs ... Elle nous parle de création, de doutes et de convictions, d'écriture et de lecture.

M.-A. Murail, *Continue la lecture, on n'aime pas la récré...*, Calmann-Lévy, 1993.

L'auteur raconte ses rencontres avec ses lecteurs : une démonstration de l'effet positif de la rencontre.

A.-M. Mercier-Faivre (dir.), D. Perrin, *Christian Bruel. Auteur-éditeur, une politique de l'album. Du Sourire qui mord à Être éditions (1976-2011)*, Éditions du Cercle de la Librairie, 2014.

Une étude collective de l'oeuvre de Christian Bruel, co-auteur d'albums et fondateur de maisons d'édition, prônant une nouvelle conception de l'enfant lecteur et de la lecture, active et créative. Un entretien inédit livre l'essentiel de son parcours et de sa réflexion. Un dictionnaire des œuvres donne des analyses et des propositions d'approche de ses albums.

D. Saulnier (dir.), *L'Écrivain viendra le 17 mars*, Seuil, 2001.

Cinquante écrivains témoignent de leurs rencontres avec des élèves dans le cadre de l'Ami littéraire, programme proposé aux établissements scolaires par la Maison des écrivains. Ils relatent les situations cocasses ou émouvantes, les expériences passionnantes ou déroutantes, les interrogations sur leurs rôles passeur ou amuseur, auxquelles se confrontent les écrivains sur le vif.

L. Trunel, J. Vidal-Naquet (dir.), *L'Univers de Roald Dahl*, La Joie par les livres, 2007.

Actes du colloque organisé en octobre 2006.

Ce colloque s'efforce d'aborder la diversité du talent de Roald Dahl, en plongeant dans son oeuvre littéraire, dans l'approche de sa traduction et de son édition en France, de son adaptation cinématographique et de son illustration, et enfin de son exploitation pédagogique.

A. Delobel, E. Virton, *Travailler avec des écrivains*, Hachette éducation, coll. « Didactiques », 1995.

Un ouvrage pionnier sur la venue d'un écrivain en classe, qui propose des expériences commentées.

Préparation de la venue d'écrivains de jeunesse sur le site de savoirs CDI : <http://k6.re/3Q3Lr>

+ Sur Savoirs CDI, avec la recherche à partir des mots « écrivain », ou « rencontre » (de nombreux exemples entre 2010 et 2015...)

ANNEXE

GRILLE D'ENTRETIEN BIBLIOTHÉCAIRES

QUESTIONNEMENTS PRÉALABLES

- . L'accueil de classes : de quoi s'agit-il (du point de vue des bibliothécaires) ?
- . Comment se déroulent les accueils de classes collège/lycée en bibliothèque ?
- . Existe-t-il des accueils de classes collèges/lycées innovants ?
- . Que mettent les bibliothécaires derrière cette notion d'innovation ?
- . Comment ces accueils de classes s'intègrent-ils parmi d'autres éventuels dispositifs destinés aux scolaires ? Comment s'articulent-ils ?
- . Comment ces accueils de classes sont-ils vécus par les bibliothécaires ? Comment s'insèrent-ils dans leur trajectoire/carrière professionnelle ?
- . Comment la relation bibliothécaire/enseignant se joue-t-elle ? Comment les bibliothécaires positionnent-ils la bibliothèque vis-à-vis de l'institution scolaire ?
- . Comment ces publics adolescents sont-ils perçus par les bibliothécaires et comment sont-ils appréhendés ?
- . Quels sont les objectifs de ces accueils de classes ? Pour la bibliothèque ? Pour les bibliothécaires ?
- . Quelle est la légitimité de ces accueils de classes en bibliothèque ?

POINT SUR LES ACCUEILS DE CLASSES AU SEIN DE LA BIBLIOTHÈQUE INTERVIEWÉE

- . Quelles classes accueillies en bibliothèque (quantifier) ?
- . Quels types d'accueils de classes de collège/lycée ? Projets innovants/pas innovants ?
- . Quelles différences avec le primaire ?
- . (Depuis quand) et comment sont organisés et structurés ces accueils de classe au sein de la bibliothèque ? Répartition éventuelle selon différents pôles ?

L'ACCUEIL DE CLASSES DE MANIÈRE LARGE : LA BIBLIOTHÈQUE ET LES « SCOLAIRES »

Comment les accueils de classes collège/lycée s'insèrent-ils dans l'ensemble des actions menées en direction des publics scolaires en général ?

- . Quels type d'accueil de classes sont organisés pour les classes de primaire (maternelle + élémentaire) (et quantité) ?
- . Ces accueils diffèrent-ils de ceux organisés pour les classes de collège/lycée ? En quoi ?
- . La bibliothèque propose-t-elle d'autres dispositifs en direction des scolaires, notamment hors les murs ?
- . Comment s'articulent ces dispositifs entre eux du point de vue de la bibliothèque ?
- . Concernant le parcours des élèves, comment s'articulent pour eux ces dispositifs de la primaire jusqu'au secondaire ? (Qu'est-ce que ces accueils de classes apportent successivement aux jeunes au fil de leur « carrière d'élève » ?)

« DESCRIPTIONS » ET OBJECTIFS DES ACCUEILS DE CLASSE EN BIBLIOTHÈQUE

Obtenir des descriptions détaillées des accueils de classes en général, des accueils de classes collège/lycée, et des accueils de classes dits innovants selon les interviewés. Les objectifs de ces accueils. Amener à un questionnement sur légitimité des accueils de classe en bibliothèque.

NB : Faire varier les catégories d'accueils de classe selon niveau de classe/innovation / type d'accueil de classe :

- . Primaire (maternelle/école primaire/secondaire (collège/lycée)
- . Mettre l'accent sur la description d'un projet innovant quand il y en a
- . Projets en partenariat (sur plusieurs séances) et accueils de classes sur une séance
- . Pouvez-vous décrire concrètement deux types d'accueils de classes

PROJET EN PARTENARIAT

Décrire concrètement le projet en présentant ses différentes phases :

1. Décrire une ou deux séances avec les jeunes en bibliothèque
 - . Comment cela se passe-t-il ? Dérouler depuis l'arrivée jusqu'au départ des élèves. Nb : fin de séance => si visite libre => que font les élèves ?
 - . Comment cela est-il vécu par le bibliothécaire ?
 - . Comment se répartit l'autorité entre bibliothécaire et enseignant pendant la/les séance(s) ? Est-ce négocié/discuté avant ?
 - . Comment qualifier les relations avec les enseignants (enseignants déjà connus ? travail sur d'autres projets avec ces mêmes enseignants ?)
 - . Comment qualifier les relations avec les élèves (identiquement, élèves déjà connus-en partie) ?
2. Objectifs du projet
 - . Quels sont les objectifs de ces projets pour la bibliothèque ? Pourquoi la bibliothèque organise-t-elle ces accueils de classes ?
 - . Quels sont les objectifs pour les élèves ?

ACCUEIL SUR UNE SÉANCE

Éventuellement en décrire deux : primaire et secondaire pour faire émerger les différences ou une éventuelle progression ou évolution :

- . En amont : comment se négocie la séance (qui prend contact, avec qui, comment) ?
- . Pendant : décrire la séance (concrètement comment cela se passe-t-il de l'arrivée au départ des élèves) ?
- . Qu'est-ce qui diffère par rapport à un projet mené sur plusieurs séances ?
- . Quelles relations avec les enseignants (y-a-t-il des aspects qui diffèrent par rapport à un projet mené sur plusieurs séances) ? Idem concernant les relations avec les élèves
- . Comme précédemment, quels sont les objectifs de ces accueils de classes ? Pourquoi la bibliothèque les organise-t-elle ?
- . Et vous, en tant que bibliothécaire, vous fixez-vous d'autres objectifs ? Pourquoi faire ces accueils de classes ?

OBJECTIFS ET ÉVALUATIONS DES ACCUEILS DE CLASSE

Comment sait-on qu'on a atteint les objectifs ?

- . Qui évalue ? Qu'est-ce qui est évalué ? Selon quels critères ? Quelle forme prend l'évaluation ?
- . Pourquoi évaluer ?
- . Avez-vous observé des limites à ces accueils de classes (des objectifs qu'on aimerait atteindre sans y parvenir ? Ou au contraire des choses inattendues ?
- . Rencontrez-vous des difficultés lors des accueils de classes ?
- . (Après ces visites de classes : arrive-t-il que des élèves reviennent à la bibliothèque ?)

LES ACCUEILS DE CLASSES DANS LA TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE DES BIBLIOTHÉCAIRES

- . Depuis combien de temps organisez-vous ces accueils de classes collège/lycée à la bibliothèque ? Y-a-t-il eu des évolutions dans votre manière d'organiser ou de conduire ces accueils de classes ?
- . Déroulé de la trajectoire professionnelle : expériences professionnelles, ambitions professionnelles de départ, postes occupés, formation
- . Comment avez-vous appris à faire des accueils de classes ? Qu'il s'agisse de votre formation initiale ou continue, quelle place occupe l'accueil de classes ? Et pour ce qui concerne spécifiquement l'accueil collège/lycée ?
- . Y-a-t-il des évolutions ou nouveautés que vous aimeriez voir dans ces accueils de classe ?

NOTES

¹ S. de Leusse, « Le Partenariat », in *Bibliothèques & Publics scolaires*, T.1, Lecture Jeunesse, coll. « LJ+ », 2019. [Disponible sur <http://www.lecturejeunesse.org/livre/bibliothèques-publics-scolaires-tome1/>]

² D. Diderot, *Lettres à Sophie Volland*, disponible sur le lien <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/partenaire>

³ *op. cit.*

⁴ C. Rabot, « Politiques d'accueil », in *Ados & Bibliothèques*, T.2, Lecture Jeunesse, coll. « LJ+ », 2018. [Disponible sur <http://www.lecturejeunesse.org/livre/ados-bibliothèques-t-2-politiques-daccueil-2018/>]

⁵ On notera ici que l'enquête s'est en majeure partie déroulée pendant la période particulière de confinement liée à l'épidémie de Covid-19.

⁶ Sur ce point, voir W. Lize, O. Roueff, *Étude sur les publics et les non-publics du jazz en Bourgogne*, rapport réalisé pour le Centre Régional du Jazz en Bourgogne, mis en ligne le 11 mars 2010, consulté le 10 juin 2017, p. 268.

⁷ Bibliothèque municipales et intercommunales. Données d'activité 2016. Synthèse, p. 18.

⁸ D. Arot, T. Grognet, *Les Relations des bibliothèques des collectivités territoriales avec les établissements scolaires*, Inspection Générale des Bibliothèques, Rapport n° 2013-020, 2013.

⁹ D. Arot, T. Grognet, *Op. cit.*, p.15-16.

¹⁰ *Rapport au Premier Ministre*, La Documentation Française, coll. « Rapports officiels », 1994 (définition reprise par B. Calenge pour démontrer que la bibliothèque est entièrement orientée vers l'accueil); *L'Accueil et la Relation usagers/clients/citoyens - services publics*, La Documentation Française, coll. « Guide pratique-France Qualité publique », 2004.

¹¹ S. Kellner, *Les Séjourners en bibliothèque municipale*, Master 1 de sociologie, Université de Limoges, 2010.

¹² N. Diamant (dir.), *Organiser l'accueil en bibliothèque*, ENSSIB, coll. « La boîte à outils », 1997.

¹³ D. Arot, T. Grognet, *op. cit.*

¹⁴ C'est-à-dire des accueils qui ne nécessitent pas de mobiliser d'agents. Les enseignants accompagnent leurs élèves pour consultation/emprunt sur place, sur un créneau qui, en revanche, est réservé.

¹⁵ D. Kolb, *Experiential Learning: Experience as the source of Learning and Development*, Prentice Hall, 1984.

¹⁶ On pense en occurrence ici aux travaux de Philippe Perrenoud. Voir P. Perrenoud, *Métier d'élève et Sens du travail scolaire*, ESF éditeur, 1994, p. 14.

¹⁷ Sur cet aspect, voir P. Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, 1982.

¹⁸ On soulignera que, pour les croisements de variables et les tests de significativité, les effectifs théoriques doivent être supérieurs à 5 pour être valides. Cela n'étant pas toujours le cas, des regroupements de modalités ont parfois été nécessaires.

¹⁹ Nous noterons ici qu'un regroupement de modalités a été effectué dans le tableau n°2 en raison de faibles effectifs présents dans le tableau. La modalité « de 5 000 à 50 000 habitants » regroupe trois modalités initiales : « 5 000 à 10 000 habitants » : 38 bibliothèques accueillent plus de 20 classes ; « 10 000 à 20 000 habitants » : 39 bibliothèques accueillent plus de 20 classes ; « 20 000 à 50 000 habitants » : 35 bibliothèques accueillent plus de 20 classes.

²⁰ Le « référent ado » est un agent désigné ou recruté comme référent professionnel et auquel peut être confié, entre autres, un ensemble de tâches relatives à l'accueil spécifique des publics adolescents : analyse des besoins, construction de projets en partenariat avec différents services jeunesse ou établissements scolaires, animations, acquisitions et valorisation des documents, etc. Sur ce point, pour rappel, voir notamment V. Repaire, C. Tautou, *Les 11-18 ans et les Bibliothèques municipales*, Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou, ministère de la Culture et de la Communication, 2010. [Disponible en ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48281-les-11-18-ans-et-les-bibliothèques-municipales.pdf>] Il stipule à la page 30 : « On voit mal aujourd'hui comment la formation des bibliothécaires français pourrait faire l'impasse sur une spécialisation "publics adolescents" ou "jeunes adultes" afin que certains personnels soient identifiés dans les établissements comme des référents professionnels pour ces publics ».

²¹ N. Alter, *op.cit.*, p.26.

²² Pour différentes raisons, les conditions de réalisation de l'enquête ne permettaient pas de réaliser des observations *in situ*. Pour rappel, ces discours et pratiques déclarées ont été saisis par le biais du questionnaire et d'entretiens semi-directifs.

²³ N. Alter, *op.cit.*, p.26.

²⁴ D. Arot & T. Grognet, *op. cit.*, p. 6.

²⁵ Les prix littéraires décernés par des ados, *Lecture Jeune* n°147, septembre 2013.

²⁶ « Les Incos » est un prix de littérature jeunesse décerné par des élèves allant de la maternelle jusqu'au lycée. Il propose une sélection d'albums et de romans. Cette sélection est accompagnée de jeux et d'animations avec des auteurs-illustrateurs.

²⁷ V. Soulé, « Les Bibliothèques jeunesse et la Création littéraire : soutien à la création ou aide à la production ? », in *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)* n°6, 2002, p. 35-45.

²⁸ « Lecture contrainte » fait référence ici à la lecture scolaire. Voir G. Mauger, C. Poliak, « Les Usages sociaux de la lecture », in *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 123, juin 1998.

²⁹ On se réfère ici au travail de B. Seibel, *Au nom du livre. Analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires*, La Documentation Française, 1998.

³⁰ Sans en faire une revue exhaustive, on notera l'exemple du guide réalisé par la FILL « Comment accueillir un auteur. De la dédicace à la résidence » [consultable en ligne <https://fill-livrelecture.org/wp-content/uploads/2014/06/Accueillir-un-auteur.pdf>], ou encore l'article de Cécile Rabot qui traite notamment de cette question sous l'angle de la construction de l'auteur par les bibliothécaires. Voir C. Rabot, « La Fabrication de l'auteur par les bibliothécaires de lecture publique », in *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)* n°5, 2011, p. 46-49.

³¹ On soulignera ici que cette bibliothèque, bien que municipale, s'inscrit dans un réseau intercommunal avec une autre bibliothèque, pour une population desservie d'environ 13 000 habitants.

³² Disponible sur le site du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Developpement-culturel/Le-developpement-culturel-en-France/Education-aux-medias#:~:text=Les%20biblioth%C3%A8ques%20d%C3%20%20A9partementales%20et%20les,la%20soci%C3%A9t%C3%A9%20de%20l'information.>

³³ The International Federation of Library Associations and Institutions.